

# ANNEXES

*Les annexes sont accessibles sur des fichiers séparés*

# ***Annexe 1***

---

## **Liste bibliographique**

### **Fiches de lecture des schémas départementaux**

**RECENSEMENT DES SCHEMAS DEPARTEMENTAUX EXPLOITES**

Code département	Nom département	Année réalisation	BE	Rapport complet	Rapport de synthèse	Powerpoint présentation	Base de données	Fiches de synthèse par collectivité	Carto - SIG info	Format Schéma reçu
9	Ariège	2006	GAEA	non	non	oui	oui	oui	non	Info
12	Aveyron	2006	CG	non	oui	non	non	non	non	papier
15	Cantal	2006	SCE	oui	non	non	non	non	non	Info
16	Charente	1993 revu en 2003	CG	oui	non	non	oui	non	oui	Info & papier
17	Charente-Maritime	1995 revu 2005	Sogreah	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Info
19	Corrèze	2001	G2C	oui	non	non	oui	non	oui	Info
24	Dordogne	2004	SIEE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Info & papier
30	Gard	2003	SIEE	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Info & papier
31	Haute-Garonne	en cours (MO : AEAG)	BRL - BURGEAP	non (Phase 1 communiquée)	non	non	non	non	non	papier
32	Gers	2004	CG	non	oui	oui	non	non	non	Info
33	Gironde	1997	MERLIN-SOCAMA	oui	oui	oui	oui	oui	non	Info
34	Hérault	2005	BRL	oui	non	non	non	non	non	papier
40	Landes	1999	HEA	Oui (schéma réalisé seulement sur sud des Landes)	non	non	non	non	non	papier
46	Lot	1998	Sogreah	oui	non	non	non	non	non	papier
47	Lot-et-Garonne	1998	CG	oui	oui	non	tirage papier	oui	non	papier
48	Lozère	2006	Sogreah	oui	non	oui	non	non	non	Info
63	Puy-de-Dôme	2002	BRL - Somival	oui	non	non	non	oui	non	Info
64	Pyrénées Atlantique	2004	SCE	oui	non	non	non	non	non	Info
65	Hautes-Pyrénées	2004	BRL	oui	oui	non	non	non	non	Info
79	2 Sèvres	2001-2003	Saunier	oui	non	non	non	non	non	papier
81	Tarn	2005	CG	oui	non	non	non	oui	non	Info
82	Tarn-et-Garonne	2003	BRL	oui	oui	oui	oui	oui	oui	Info & papier
86	Vienne	2004	CG	oui	non	non	non	non	non	papier

<b>ARIEGE</b>	<b>09</b>
<b>Schéma directeur d'alimentation en eau potable</b>	<b>2001</b>
CG 09, DDASS, Bureau d'études : GAEA	
<b>Données informatiques associées</b>	
<p>Données transmises : Base de données - présentation PowerPoint (synthèse) - fiches de synthèse (par UGE et UDI)</p> <p>Données existantes non transmises : SIG au format Géoconcept</p> <p>Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude (BD Access) :</p> <p>[Pb_com] et [Pb_udi] : problèmes d'aep par commune ou udi (oui/non selon 5 critères : manque d'eau / ressources abandonnées / rationalisation / pollution / manque de débit)</p> <p>[commentaires_perso] : indications sur les projets ou l'état des ressources exploitées</p> <p>[pop_com] et [pop_udi] : en plus des pops perm et sais on y trouve les ovins et bovins ainsi qu'une estimation de l'évolution de la population (↗ / = / ↘)</p> <p>[prj_com] et [prj_udi] : croissance de la population permanente par classe (&lt;10 / 11-50 / 51-100 / &gt;100) et estimation chiffrée de la croissance de la pop sais</p> <p>[vol_conso] : volume consommé par usage et par uge</p> <p>[ttp] : détail des filières de traitement aep</p> <p>[uge_infos] : descriptions des faits marquants du service</p>	
<b>Données générales</b>	
<p><b>Infrastructures :</b></p> <p>141 776 habitants permanents et 200 814 saisonniers en 2001</p> <p>194 collectivités de production - distribution / 75% en régie assistée</p> <p>551 UDI</p> <p>782 captages : 90% de sources et 6% de prise d'eau en surface</p> <p>L'essentiel du volume mis en distribution provient de ressources en eau souterraine locales</p> <p>180 stations de traitement : 39 « usines » ; 3 filtrations ; 5 neutralisations</p> <p>3 800 km de canalisations âge moyen &gt; 30 ans / 27% des UDI équipées de compteurs de production</p> <p><b>Principales ressources :</b></p> <p><i>Non indiquées - aucune cartographie</i></p>	
<b>Aspects qualitatifs (2001)</b>	
<p><b>Eaux distribuées</b> : Problème majeur : la conformité bactériologique avec 44 % des abonnés qui consomment une eau non conforme (vétusté des captages et pas de désinfection). Les autres paramètres déclassant sont liés à la ressource : turbidité / agressivité.</p> <p>Les non-conformités se retrouvent surtout en zone de montagne et piémont (90% des captages pour 42% des abonnés).</p> <p><b>Eaux brutes</b> : elles sont de qualité satisfaisante et imposent peu de traitements « lourds »</p>	
<b>Adéquation besoins - ressources</b>	
<b>Actuel (2001)</b>	
Variation de population en zone de montagne et piémont	
<b>Futur (année), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>	
Augmentation rapide des consommations à satisfaire en basse Ariège	

<b>Projets d’approvisionnement</b>
<p>Les principaux projets sont donnés dans la BD Access, table : [commentaires_perso]                  Dans la zone de montagne-piémont l’objectif fixé par le schéma est de rationaliser la ressource par suppression de captages.                  En plaine, captages bien constitués et réseaux interconnectés.</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<i>Néant</i>
<b>Ressources stratégiques</b>
<p>Page 39 : carte de localisation des captages d’intérêt majeur (les noms ne sont toutefois pas indiqués) avec leur zone d’influence                  Page 43 : carte localisant les réserves existantes et potentielles :                  Réserves karstiques de Fonstertorbes (25 Mm<sup>3</sup>) et du Baget (4 Mm<sup>3</sup>)                  Excédents disponibles sur les grands barrages du piémont : Montbel (7 Mm<sup>3</sup>) et Filhet (2 Mm<sup>3</sup>)                  Volume disponible (à négocier avec les gestionnaires des barrages) sur les barrages de haute montagne sur les hautes vallées de l’Ariège (123 Mm<sup>3</sup>) et du Couserans (8 Mm<sup>3</sup>)</p>
<b>Potentils de production et d’utilisation</b>
<i>Néant</i>
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

<b>AVEYRON</b>	<b>12</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable</b>	<b>2006</b>
CG 12, DDASS, Agence de l'eau Adour Garonne	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Rapport Données existantes non transmises : SIG - Base de Données Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Néant	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b>  272 175 habitants permanents selon l'estimation de 2004 et 79 072 estivants.  22 syndicats dont 2 gros syndicats de production mono ressource alimentant chacun environ 50 communes et 20 000 abonnés.  80 communes en régie.  Environ 20 ASA et beaucoup d'autres regroupements privés assurant l'alimentation de 5 200 personnes (recensement 1997)  271 UDI  Ressource en eau mal connue  300 captages connus dont 10 d'une capacité &gt;1 500 m<sup>3</sup>/j ; 7% sont protégés, pour 74% la procédure est en cours. 18 collectivités n'ont pas entrepris la démarche.  24 prises d'eau superficielles pour 88% du volume prélevé ; 250 captages  775 réservoirs  139 stations de traitement existantes et 71 à mettre en place (désinfection)  9 000 km de canalisations hors branchements principalement en fonte, acier et pvc, et d'âge moyen voisin de 30 ans</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b>  Ressource de surface : les boraldes de l'Aubrac ; barrages du Lévézou pour les deux syndicats.  Ressource Karstique  <i>Non indiquées pour les petits syndicats et les communes en régie - aucune cartographie</i></p>	
<b>Aspects qualitatifs (2005)</b>	
<p><b><u>Eaux distribuées :</u></b> amélioration globale de la qualité depuis 2000.  Non-conformité bactériologique ponctuelles pour 6% de la population et 68 UDI.  Les autres paramètres déclassant sont liés à la ressource : turbidité (80% de la population)/ agressivité (64% de la population).  Les non-conformités concernent essentiellement l'Aubrac, le Carladez et le sud du plateau du Lévézou.</p> <p><b><u>Eaux brutes :</u></b> <i>Pas d'informations concernant la qualité des eaux brutes.</i></p>	

<b>Adéquation besoins - ressources</b>
<b>Actuel (2005)</b>
<p>Besoins de ces dernières années sont de 21 millions de m<sup>3</sup>/an environ (répartition des besoins par type en page 6).</p> <p>Rendement brut départemental : 60%</p> <p>Augmentation du besoin en période estivale du fait de l'augmentation de la fréquentation (coefficient de pointe &gt;1,5).</p> <p>Depuis 2001 : environ 40 communes sont régulièrement victime d'une rupture d'approvisionnement durant la période estivale.</p> <p>En période estivale : besoin = 133 500 m<sup>3</sup>/j environ ; ressource = 131 000 m<sup>3</sup>/j soit un déficit de 2 500 m<sup>3</sup>/j.</p> <p>Secteurs les plus touchés par la pénurie sont : le centre ouest (déficit de 10 à 15 000 m<sup>3</sup>/j) et sud (déficit de 3 500 m<sup>3</sup>/j). et à l'Est des rives du Tarn.</p>
<b>Futur (2015 ?), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
<p>Carte fournie en page 9 ; <i>données SIG et Bd non fournies à récupérer et à intégrer.</i></p>
<b>Projets d'approvisionnement</b>
<p>Page 23 : Augmentation des interconnexions (seules 11 collectivités et 35% de la population sont actuellement sécurisées) et de leur capacité (augmentation du diamètre des canalisations, des capacités de stockage. Ce projet permettra à certaines petites collectivités d'abandonner leur captage.</p> <p>A court terme : recherche de nouvelles ressources (fragilité quantitative de certaines collectivités résultant de l'unicité de la ressource et de l'insuffisance d'interconnexion) et augmentation de la capacité des réservoirs.</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<p>La mise en place d'interconnexion permettrait à certaines collectivités d'abandonner leur captage et donc de réduire les contraintes liées à leur protection et aux traitements complémentaires.</p>
<b>Ressources stratégiques</b>
<p>Page 21 : Différents secteurs ont été pré identifiés pour la recherche de nouvelles ressources dédiées à la sécurisation : le Lot, le Tarn, l'Aveyron (soutien d'étiage du barrage de Vimenet), et les lacs du Levezou.</p>
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
<p><i>Néant</i></p>
<b>Références autres études</b>
<p><i>Néant</i></p>

<b>CANTAL</b>	<b>15</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable</b>	<b>2005</b>
SCE	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Rapports de phase 1, 2 et 3 Données existantes non transmises : SIG Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Néant	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b>  260 communes  23 syndicats  190 UGE publiques (90% en régie pour 90% de la population)  Environ 60 UGE privées (centres de vacances, auberges, etc. qui représentent une consommation équivalente d'environ 3 450 habitants).  150 778 habitants permanents selon le recensement de 1999  Contexte fortement rural : <math>\frac{3}{4}</math> des communes comptent moins de 500 habitants et regroupent <math>\frac{1}{4}</math> de la population.  Information sur les réseaux insuffisantes.  950 sources recensées (ne sont pas toutes exploitées) et alimentent 76% de la population, 13 puits en nappe alluviale, 6 forages profonds, 18 prises en rivière</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b>  Ressource de surface, <i>pas de précision.</i></p>	
<b>Aspects qualitatifs (2003)</b>	
<p><b><u>Eaux distribuées :</u></b>  50% des Unité de distribution (et 30% de la population) délivrent une eau régulièrement contaminée (pollution biologique), dont 35% de façon chronique.  10 UGE (et 3% de la population) distribuent une eau impropre à la consommation vis-à-vis de l'arsenic. Les ressources du Cantal ne sont pas dégradées par les Nitrates : seule 1 UGE est touchée par un dépassement  Bilan global mauvais sur le paramètre bactériologique résultant du contexte hydrogéologique, de l'insuffisance de la protection ou du manque d'entretien des captages et des ouvrages de distribution. Surdimensionnement des ouvrages de stockage</p> <p><b><u>Eaux brutes :</u></b> Pollutions bactériologique et au nitrates en quelques points.</p>	
<b>Adéquation besoins - ressources</b>	
Actuel (2003)	

<p>Déficit quantitatif observé résulte du contexte hydrogéologique défavorable limitant les potentialités et de l'inadaptation des ouvrages.</p> <p>17 UGE (10%) et 10% de la population présentent un déficit chronique en eau : le secteur Ouest, et plus particulièrement la zone des planèzes, est beaucoup plus touché que le secteur Est.</p> <p>Sur l'ensemble du département, 40% des UGE sont confrontées à un déficit quantitatif chronique ou exceptionnel, 6% sont excédentaires (8% de la population).</p>
<b>Futur (2015), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
<i>Néant</i>
<b>Projets d'approvisionnement</b>
<p>Pas de projet clairement défini mais des orientations quant à la gestion du patrimoine eau potable (doter les UGE de moyens humains et techniques, améliorer la connaissance du patrimoine ressource et des équipements, créer une synergie entre tous les acteurs de l'eau potable, améliorer la qualité de l'eau, effectuer un bilan besoins - ressource et l'équilibrer)</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<p>Des opérations et démarches visant à améliorer la qualité et la quantité de l'eau sur le département ont déjà été engagées : il en est ressorti un manque important d'informations sur la plupart des UGE (lacunes concernant les potentialités des ressources, insuffisance de protection des ressources.</p> <p>Les communes étant pour la plupart rurales, un regroupement est conseillé de façon à pouvoir mettre en œuvre les moyens techniques et humains nécessaires à la bonne gestion qualitative et quantitative de l'eau potable, sans provoquer de hausse importante sur le prix de l'eau (relativement bas dans le département).</p>
<b>Ressources stratégiques</b>
<i>Néant</i>
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
<i>Néant</i>
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

<b>CHARENTE</b>	<b>16</b>
<b>Schéma directeur d'alimentation en eau potable</b>	<b>2003</b>
CG 17, DDAF, DDASS, SHEP Charente (syndicat mixte pour l'harmonisation du prix de l'eau et pour la gestion de la ressource)	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Rapport - Base de données - Cartes SIG (UD et UGE) Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude (BD Access) - <u>Attention données de 1997</u> :	
[UC], [UGE] et [UD] : nombre d'abonnés par commune, UGE ou UDI [consommation] : volume consommé par UDI, agrégeable par UGE - rendement [captage] : liens entre captage (code BSS) et l'aquifère capté (nom de l'aquifère, apparement précis) [prelev_an] : volumes annuel et de pointe mensuelle prélevés par captage [o_principaux] : traitement – description de la filière mise en œuvre [ttp] : détail des filières de traitement aep	
<b>Données générales</b>	
<b><u>Infrastructures</u> :</b> 339 630 habitants en 1999 - 404 communes 52 collectivités de production - distribution 105 captages dont 2 prises en eau de surface + 6 nouveaux pas encore en service en 2003 94% du volume provient des eaux souterraines 30 Mm3 produits et 20 à 21 Mm3 consommés / an	
<b><u>Principales ressources</u> :</b> Infra-Toarcien (= Lias) : en partie aquifère profond, productif localement, (pb de nitrates et pesticides selon Etat des lieux DCE), fond géochimique naturel (fluor, sulfates, fer) ; 14% du nombre de captages Dogger (karst) : productivité variable, très vulnérable (9%) Grand Karst de la Rochefoucault - 450 km <sup>2</sup> : très productif mais vulnérable (8%) Jurassique supérieur (calcaires), en partie captif (5079 et 5080 ?) : vulnérable là où nappe libre, productivité médiocre (5%) Turonien - Sénonien (calcaires), dont Turo-coniacien (5073) en partie captif; productif selon fracturation (22%) Alluvions de la Charente (33%) : très vulnérables, productivité variable Nappes profondes captives Lias et Turonien : peu exploitées, potentialités intéressantes, faible vulnérabilité	
<b>Aspects qualitatifs (2002)</b>	
<b><u>Eaux distribuées</u></b> : Nitrates : teneurs > 40 mg/l sur certains captages Jurassique moyen-supérieur et nappe libre Turonien ; cartes des teneurs moyennes et maximales en 2001 Pesticides : situation préoccupantes : 37% de la pop a reçu en 2001 une eau au-dessus des normes Qq pb de fer, manganèse. Liste des traitements d'eau à mettre en place par UGE et coûts sur période 2003 - 2008 page 54	

<b>Adéquation besoins - ressources</b>
<b>Actuel (2002)</b>
Liste des collectivités (UGE) et captages correspondants où les capacités d'équipement peuvent être insuffisantes en cas d'étiage prononcé en page 44 : <b>à saisir</b>
<b>Futur (année), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
Hypothèse du schéma (horizon 10 ans) : stabilité de la population
<b>Projets d'approvisionnement</b>
Projets de recherche de nouvelles ressources par UGE pages 55-56, mais les ressources ne sont pas indiquées ; à noter que la liste des UGE ne correspond pas du tout à celle fournie page 44 (pb d'approvisionnement en étiage prononcé) ; peut-être parce la recherche de nouvelles ressources répond à des objectifs quantitatifs, mais aussi qualitatifs et de secours ; à noter que les UGE de Cognac et Angoulême sont dans la liste ; pour Angoulême, recherche notamment dans le Turonien Projets d'interconnexions et secours : pages 56-58
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
Programme Re-Ressources sur la Région Poitou-Charentes Objectif : prévenir la détérioration de la qualité des eaux grâce à des actions coordonnées à l'échelle des BAC (bassins d'alimentation des captages) 2 phases : diagnostic à l'échelle du BAC, et élaboration d'un plan d'actions 3 captages sélectionnés en Charente (cf page 59)
<b>Ressources stratégiques</b>
<b>Nappes profondes Turonien (ou Turo-coniacien) et Infra-Toarcien</b> définies comme ressources stratégiques par le schéma AEP de 1993 >>> moratoire en 1998 pour suspendre toute autorisation de prélèvements autre qu'AEP
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
Voir tableau page 16 : indique seulement la productivité (et vulnérabilité) par aquifère
<b>Références autres études</b>
Etudes de connaissance et de gestion des nappes profondes Turonien et Infra-Toarcien dans le cadre du volet eaux souterraines du contrat de plan Etat-Région

<b>CHARENTE-MARITIME</b>	<b>17</b>
<b>Schéma directeur d'alimentation en eau potable</b>	<b>2005</b>
SOGREAH	
<b>Données informatiques associées</b>	
<p>Données transmises : Rapport-Synthèse-Base de données-Cartes SIG-Powerpoint Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude (BD Access) - 2003 :</p> <p>[Commune] : nombre d'abonnés, longueur réseau, m3 distribués et facturés par commune [Ressource] : débit d'étiage, volume prélevé, prob de qualité, aquifère capté par point d'eau mais aucun code ! [prélèvements agricoles] et [prélèvements industriels] : volumes prélevés pour l'irrigation ou pour l'indus par commune avec distinction sur l'origine de l'eau (superficielle, nappes libre et captives) [PEST&gt;seuil CAPTAGES 2001-2003] : résultats du suivi des pesticides du Syndicat des eaux, identifiant SISE par point d'eau</p>	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b></p> <p>557 000 habitants en 1999 et une affluence touristique du même ordre sur le littoral (515 000 lits touristiques) sachant que le développement touristique est un objectif majeur dans ce département - <b>472 communes</b></p> <p>466 communes adhèrent au Syndicat des eaux de la Charente Maritime sur ces 466, 79 sont indépendantes et 387 adhèrent à l'un des 70 syndicats intercommunaux. 6 communes n'adhèrent pas au Syndicat des Eaux : La Rochelle, Rochefort, St-Jean-d'Angély, Saintes, Royan et Jonzac. La RESE est la régie départementale, elle peut être gestionnaire des réseaux AEP.</p> <p>Le Schéma a redécoupé le département en 10 secteurs homogènes.</p> <p><b>119 captages dont 2 prises en eau de surface</b>, 15 projets d'exploitation et 21 projets d'abandon - 161 UDI</p> <p>70% des prélèvements sont effectués en eau souterraine</p> <p>51 Mm3 produits dont 18 Mm3 sur le secteur littoral - besoin de pointe : 230 000 m3/j</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b></p> <p><b>Nappes Jurassique</b> (parties affleurantes : 5015, 5016 et 5064 ; parties captives : 5080 et 5079) - exploitées notamment dans le nord du département, leur productivité est bonne mais des problèmes de qualité apparaissent (pesticides, nitrates et eaux salées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Oxfordien : 15 - 20 m de puissance ; productivité pouvant atteindre les 100 m3/h selon la karstification ; problèmes de nitrates et invasion possible par les eaux salées dans la partie aval.</li> <li>- Kimméridgien inférieur : aquifère captif ; productivité variant de 20 à 900 m3/h dans les zones les plus karstifiées ; problèmes de qualité physico-chimique.</li> <li>- Kimméridgien supérieur : au sommet de la formation, une zone d'altération importante permet l'existence d'un aquifère d'une quinzaine de mètres avec des débits très variables mais pouvant atteindre 120 m3/h ; la nappe est vulnérable vis-à-vis des pesticides, nitrates et des intrusions d'eaux salées.</li> <li>- Portlandien : aquifère multi-couche à faciès sulfaté calcique, d'une vingtaine de mètres produisant des débits assez faibles ; problèmes de surexploitation et de vulnérabilité vis-à-vis des pesticides et des nitrates ; nappe envahie par les eaux salées au niveau de l'île d'Oléron ; maintien de la qualité sous réserve d'une exploitation raisonnée</li> </ul>	

Nappes Crétacé - exploitées dans la région centrale et dans le sud du département, certains forages font état d'intrusions salines :

- Infra-Cénomaniens et Cénomaniens (5075 pour la partie captive et 5076 pour la partie libre) : aquifère multi-couche sableux dont la productivité peut atteindre 200 m<sup>3</sup>/h dans sa partie captive (Jonzac) et de l'ordre de 60 m<sup>3</sup>/h dans sa partie libre (Saintes) ; eaux présentant des teneurs en fer élevées.
- Cénomaniens moyen et supérieur : aquifère calcaire dont la potentialité varie entre 30 et 500 m<sup>3</sup>/h selon le degré de karstification, la nappe peut être libre ou captive ; les eaux présentent des teneurs en fer pénalisantes.
- Turo-Coniacien (Santonien) : aquifère multicouche libre, semi-captif ou captif ; la productivité est très variable : de 200 m<sup>3</sup>/h dans les zones captives du flanc nord du synclinal de Saintes à 500 m<sup>3</sup>/h sur le flanc sud-est dans sa partie libre voire à 1000 m<sup>3</sup>/h pour la résurgence de Chauvignac ; problèmes de turbidité locale et d'intrusions d'eaux salées. Masses d'eau correspondantes 5093 pour la partie libre et 5073 pour la partie captive + Santonien-Campanien libre : 5094 et 5096.
- Campanien final / Maestrichien (sommet du Crétacé supérieur - 5072) : nappe libre ou captive, dont la productivité peut atteindre 100 à 150 m<sup>3</sup>/h dans les parties captives ; problèmes de turbidité localement importante.

Nappes Tertiaire - Eocène (5071) - exploitées dans le sud du département, la productivité est très variable et peut atteindre 300 m<sup>3</sup>/h, le seul paramètre déclassant est le fer.

Les nouvelles ressources tendent vers les aquifères captifs moins vulnérables aux pollutions superficielles. Certaines nappes captives peuvent toutefois présenter une vulnérabilité importante du fait de failles ou de dolines. Les nappes captives sont également menacées par l'intensité des prélèvements agricoles et par la mauvaise conception des forages qui mettent en communication ces nappes avec des aquifères de qualité différente.

On notera que le département bénéficie d'un achat d'eau au Syndicat des Eaux de la Vendée qui doit être capable contractuellement de fournir 28 000 m<sup>3</sup>/j jusqu'en 2029. Le département de la Vendée souhaiterait réduire l'échange de 6 000 m<sup>3</sup>/j à moyen terme.

### **Aspects qualitatifs (2004)**

Bactériologie : 14 UDI non conformes

Nitrates : 13 UDI non conformes, les collectivités ont restructuré leurs réseaux dès 1980 pour pallier à cette problématique (notamment par dilution).

Pesticides : le Syndicat des Eaux a procédé à un suivi des pesticides sur eaux brutes entre 2001 et 2003. La présence de phytosanitaires touche notamment les nappes du Crétacé et du Jurassique. A moyen terme, ces produits risquent d'affecter la quasi-totalité des captages AEP de ces aquifères.

### **Adéquation besoins - ressources**

#### **Actuel (2004)**

Besoins en pointe journalière = 211 500 m<sup>3</sup>/j pour une ressource disponible à l'étiage de 290 400 m<sup>3</sup>/j avec pertes feeder. Secteur déficitaire = Oléron ; secteurs juste à l'équilibre = Littoral et Ré ; secteurs fortement excédentaires : Nord-est, Pays Royannais et Sud.

#### **Futur (2015), secteurs où les besoins vont le plus augmenter**

Besoin annuel 2015 : 53 Mm<sup>3</sup>/an et besoin de pointe : 265 000 m<sup>3</sup>/j

Les secteurs déficitaires seront : Littoral, Ré et Oléron. Le secteur Rochelais ne disposera

<p>que d'une petite réserve. Les besoins vont le plus augmenter sur le secteur Littoral et on notera la baisse des apports de Vendée + de l'usine de Diconche à Saintes (-10 000 m<sup>3</sup>/j)</p>
<p><b>Projets d'approvisionnement</b></p>
<p>Syndicat des Eaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet d'une retenue d'eaux brutes de 1,5 Mm<sup>3</sup> à proximité de l'usine Lucien Grand + doublement éventuel de l'usine ;</li> <li>- Politique de dilution des eaux non conformes si feeder passant à proximité plutôt que suppression du captage ;</li> <li>- Renforcement de feeders sous-dimensionnés</li> <li>- Possibilité d'achat d'eau au Royannais pour l'alimentation de l'île d'Oléron.</li> </ul>
<p><b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de lutte contre les produits phytosanitaires du Syndicat des eaux</li> <li>- Programme Re-Ressources sur la Région Poitou-Charentes :</li> </ul> <p>Objectif : prévenir la détérioration de la qualité des eaux grâce à des actions coordonnées à l'échelle des BAC (bassins d'alimentation des captages)</p> <p>2 phases : diagnostic à l'échelle du BAC, et élaboration d'un plan d'actions</p> <p>3 captages sélectionnés en Charente (cf page 59)</p>
<p><b>Ressources stratégiques</b></p>
<p>Les ressources stratégiques futures correspondent à celles sollicitées par les importantes infrastructures actuelles : complexe du Thou (Usines Lucien Grand et Coulonge) ; achat d'eau en Vendée ; usine de Diconche à Saintes.</p> <p>Les nappes du Crétacé font l'objet d'un protocole d'accord visant à leur préservation : nappes captives à préserver qui vont de l'Infra-Cénomaniens au Coniacien ; nappes profondes exemptes de nitrates réservées à l'AEP ; nappes superficielles avec des teneurs importantes en nitrates réservées à l'irrigation ; isolation inter-nappe avec la réhabilitation des forages privés</p> <p>Le protocole de gestion des nappes profondes et le protocole pour la préservation qualitative des nappes du Crétacé en Charente Maritime identifient les nappes captives du Crétacé à préserver pour l'AEP.</p>
<p><b>Potentiels de production et d'utilisation</b></p>
<p>Voir ci-dessus paragraphe « principales ressources »</p>
<p><b>Références autres études</b></p>
<p>Etudes de connaissance et de gestion des nappes profondes Turonien et Infra-Toarcien dans le cadre du volet eaux souterraines du contrat de plan Etat-Région</p> <p>Suivi des phytosanitaires 2001-2002-2003 mené par le Syndicat des Eaux</p> <p>Proposition d'un protocole de gestion des nappes profondes en Charente Maritime (Syndicat des eaux de la CM, juin 2000)</p> <p>Proposition d'un protocole pour la préservation qualitative des nappes du Crétacé en Charente Maritime (Syndicat des eaux de la CM, novembre 2000)</p>

<b>CHARENTE, CHARENTE MARITIME - VIENNE</b>	<b>16 - 17 - 86</b>
<b>Identification des bassins d'alimentation des ressources prioritaires et vulnérables aux pollutions diffuses mobilisés pour l'AEP dans la région Poitou-Charentes</b>	<b>2001</b>
DDRASS, DIREN PC, ANTEA	
<b>Données informatiques associées</b>	
Base de données Access avec données par captage : non transmise ; elle rassemble les données des fiches par captage, transmises en pdf Cartes SIG donnant tous les BAC au 1/25 000 + cartes de synthèse départementales : transmises seulement en pdf	
<b>Objet de l'étude</b>	
Dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2000 - 2006, et dans le but de proposer un programme d'actions pluriannuel pour améliorer la qualité des eaux captées, l'étude identifie <b>les ressources prioritaires pour l'adduction d'eau à mobiliser à l'horizon 10 ans</b> (donc 2001 - 2010) et parmi celles-ci, les captages qui sont affectés par les pollutions diffuses. Problème : la méthodologie de sélection des captages n'est pas expliquée Il y a peu d'écart entre la liste des captages stratégiques et celle des captages affectés.	
<b>Eléments intéressants / Ressources stratégiques</b>	
Liste des <b>captages stratégiques et vulnérables</b> par département avec notamment code BSS, aquifère capté ; pour chaque captage le BAC est défini ; 4 prises en eau de surface sont aussi sélectionnées Pour Charente : 68 captages sélectionnés, sur les 105 du département, soit presque les 2/3 des captages Pour Charente Maritime : 29 captages sélectionnés sur les 119 du département	

<b>CORREZE</b>	<b>19</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable</b>	<b>2001</b>
G2C	
<b>Données informatiques associées</b>	
<p>Données transmises : Rapports Base de données, SIG</p> <p>Données existantes non transmises :</p> <p>Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Base de données, SIG</p> <p>[Autonomie] Calcul des besoins totaux jour de pointe moyen, hypothèse basse, hypothèse haute, aux horizons 2010 et 2015</p> <p>[Conso-abonnés] : données sur <u>population</u> (pas le nb d'ab), de branchements (indication du nb de brchts en pb), consommations et info réseaux (linéaire, répartition par diamètre et matériau, etc.).</p> <p>[Echanges] : caractérisation des interco avec vol échangé (pointe, moyen actu et 2015), coll acheteuse, coll vendeuse, raison de l'interco, diamètre et longueur de la cana.</p> <p>[FProduction] : type de traitement associé et capacité de traitement</p> <p>[Nlle ressources] : localisation et caractéristiques des nouvelles ressources (débit, raison, filière de traitement à mettre en place, etc.)</p> <p>[Pompages] : info sur les pompages du dept (capacité, nb de pompes)</p> <p>[Rendement et indices] : nb d'ab, vol conso fact 99, linéaire réseau, IPL, télésurveillance télégestion</p> <p>[Réservoirs] : nb et cap des réservoirs</p> <p>[SchemDir19] : nb ab 99 2015, réseau, volumes</p>	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b></p> <p>151 collectivités distributrices réparties comme suit : 21 syndicats (regroupant 156 communes et 38% de la population) et 130 communes.</p> <p>18 collectivités en affermage, 133 en régie</p> <p>232 484 habitants permanents selon le recensement de 1999 (répartition homogène de la population urbaine et rurale) soit 118 461 abonnés.</p> <p>954 points de prélèvements recensés (35 en eau de surface, 73 forages, 2 retenues de surface, 844 sources) soit 573 champs captant. Seuls 159 champs captant disposent d'un arrêté de DUP.</p> <p>97 stations de traitement</p> <p>723 réservoirs (754 cuves et 131 000 m<sup>3</sup> de stockage) 282 compteurs de mise en distribution</p> <p>8 600 km de canalisations hors branchements (répartition en fonction du matériau page 42) ; âge moyen = 29 ans</p> <p>13 575 branchements publics en plomb</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b></p> <p>Tableau page 14 sur la répartition des ressources par type. Les sources sont les plus sollicitées (88% des points de prélèvements alimentent 80% des collectivités et 41% des abonnés). Principalement alimentées par des formations arénitiques ou des réseaux de fractures.</p>	
<b>Aspects qualitatifs (2001)</b>	

<p><b><u>Eaux distribuées :</u></b></p> <p>347 champs captant ne subissent pas de traitement de l'eau (alimentation de 20% de la population)</p> <p>Pas de station d'alerte sur le département mais projet en cours pour la prise d'eau de Pigeon Blanc (ville de Brive). Mise n place sur cette station d'un traitement des pesticides au charbon actif.</p> <p><i>Le travail a été effectué de 1990 à 1999, les données ne me semblent donc pas pertinentes (des actions ayant peut être été menées depuis).</i></p>
<p><b><u>Eaux brutes :</u></b></p> <p>81 points de prélèvements (52 collectivités) ont subi des dépassements.</p> <p><i>Le travail a été effectué de 1990 à 1999, les données ne me semblent donc pas pertinentes (des actions ayant peut être été menées depuis)..</i></p>
<b>Adéquation besoins - ressources</b>
<b>Actuel (1999)</b>
<p>Volume annuel total consommé : 17 millions de m<sup>3</sup></p> <p>Volume total mis en distribution : 26 millions de m<sup>3</sup> (rendement brut 65%)</p>
<b>Futur (2015 ?), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
<p>Echéance 2015 : 102 300 abonnés, besoin de 27,3 millions de m<sup>3</sup> (126 700 m<sup>3</sup> en jour de pointe). Globalement, seules 8 collectivités voient leur besoin augmenter.</p> <p>5 zones définies pour soutenir le développement et le maintien de l'activité économique : pays de Brive, Pays de Tulle, Pays Vézère - Auvézère, Pays Vallée de la Dordogne, Pays Haute Corrèze</p>
<b>Projets d'approvisionnement</b>
<p>Mobilisation des ressources de surface, création de retenues et implantation de nouvelles usines de traitement : cette solution permettra l'abandon de plusieurs petites ressources. Mise en place d'interconnexions de façon à limiter les mono ressources.</p> <p>Sensibilisation des collectivités à l'augmentation du rendement réseau.</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<p>Mise en place des périmètres de protection des ressources (travaux ou lancement des procédures</p>
<b>Ressources stratégiques</b>
<p>Principalement superficielles, retenues d'eau...</p>
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
<p><i>Néant</i></p>
<b>Références autres études</b>
<p>« Le porteur d'eau » DDAF, 1990</p>

<b>DORDOGNE</b>	<b>24</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable</b>	<b>2005</b>
SIEE	
<b>Données informatiques associées</b>	
<p>Données transmises : Rapports complet et de synthèse, Base de données, SIG, présentation power point,</p> <p>Données existantes non transmises : Néant</p> <p>Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Base de données, SIG</p> <p>[Autonomie] Calcul des besoins totaux jour de pointe moyen, hypothèse basse, hypothèse haute, aux horizons 2010 et 2015</p>	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b></p> <p>557 communes réparties en 138 collectivités, et comptant 196 773 abonnés.  357 534 habitants permanents, 88 356 habitants secondaires et 183 721 saisonniers (population maximale de 659 611 habitants soit un coefficient de pointe de 1,7).  232 points d'eau (capacité de production : 288 500 m<sup>3</sup>/j), 115 possèdent un PPI  180 stations de traitement (débit autorisé de 117 400 m<sup>3</sup>/j, 51% de la population desservie par une eau conforme)  154 000 m<sup>3</sup> de capacité de stockage  207 UDI (16 300 km de réseau de distribution) rendement départemental moyen : 64%</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b></p> <p>Page 58 : répartition des ressources mobilisées sur le département : la principale ressource est souterraine.</p>	
<b>Aspects qualitatifs (2001)</b>	
<p><b><u>Eaux distribuées :</u></b></p> <p><b>Plomb :</b> Nord Est (3 UDI), Sarladais (1UDI), Sud Ouest (3UDI), Ribéracois (1UDI), Nord Est (8UDI)</p> <p><b>Fer - Manganèse :</b> Nord Est (2 UDI), Causse (3 UDI), Sud Ouest (8 UDI), Ribéracois (2UDI), Sarladais (1UDI), Centre (1 UDI)</p> <p><b>Nitrates, Nitrites</b> (18 UDI sur le dept) : Sarladais (6 UDI), Nord Est (1UDI), Ribéracois (5 UDI), Causse (5 UDI), Centre (2UDI)</p> <p><b>Simazine :</b> Causse (1 UDI), Ribéracois (1UDI), Centre, Sud Ouest (1UDI), Nord Est (4UDI)</p> <p>10 UDI (5%) ont des problèmes de bactériologie fécale en distribution ; 10 UDI (5%) ont des problèmes de turbidité en distribution ; 13 UDI (6%) ont des problèmes de pesticides  14 UDI (6%) distribuent une eau agressive (dont 11UDI dans le Nord Est) ; 15 UDI (7%) ont des problèmes d'aluminium</p>	

<p><b>Eaux brutes :</b></p> <p>81% de l'eau produite répond aux normes définies par le décret 2001-1220 et applicables au 25 décembre 2003</p> <p>34 UDI (16%) rencontrent des problèmes de turbidité à la production</p> <p>Secteur nord-est = ressource - moins bonne du fait du fond géochimique (agressivité, arsenic)</p> <p>Secteur Sud-ouest 3UDI présentent des problèmes de Manganèse : il est issu du fond géochimique de l'éocène = fer + manganèse</p> <p>Secteur du Ribéracois : seul secteur où l'on retrouve un réel impact anthropique (pesticides et nitrates)</p>
<b>Adéquation besoins - ressources</b>
<b>Actuel (2001)</b>
<p>Capacité de production journalière : 288 500 m<sup>3</sup>/j</p> <p>Rendement moyen : 64%</p>
<b>Futur (2015), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
<p>Echéance 2015 : 400 000 habitants permanents (222 870 abonnés, hypothèse d'évolution moyenne retenue pour l'étude)</p> <p>Le secteur le plus touché par l'augmentation du nombre d'abonnés (hypothèse moyenne) : le Causse avec un taux retenu de croissance de 1,70% par an.</p> <p>Capacité de production journalière : 288 500m<sup>3</sup>/j</p> <p>Volume moyen journalier consommé : 82 500 m<sup>3</sup>/j ;</p> <p>Volume moyen journalier à produire : 129 300 m<sup>3</sup>/j ;</p> <p>Volume de pointe journalier à produire : 250 000 m<sup>3</sup>/j.</p> <p>La capacité de production actuelle permettra de répondre aux besoins estimés à terme, quel que soit le secteur étudié</p> <p>Seul le secteur du Causse sera déséquilibré (en cas de maintien de l'organisation actuelle)</p>
<b>Projets d'approvisionnement</b>
<p>Le Causse : La mise en service du SMPEP de Terrasson permettra d'améliorer la situation future sur ce secteur.</p> <p>Pages 71 et 72 : projets évoqués secteur par secteur.</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<p>Abandon de puits, recherche de nouvelles ressources et projets de traitement (pesticides, fer) pour une meilleur gestion de la ressource.</p> <p>117 points d'eau (53% de la production AEP départementale) ne disposent pas de périmètre de protection (64 points étant très vulnérables aux pollutions de surface dans le secteur Nord Est)</p>
<b>Ressources stratégiques</b>
<p>Pages 51 et 52 : notation des aquifères exploitables (détachement de l'Eocène mais surexploité et du Turonien et du bajocien/oxfordien mais turbidité).</p> <p>Page 59 : tableau récapitulatif des ressources mobilisables par secteurs.</p>

<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
Capacité de production journalière : 288 500m <sup>3</sup> /j
<b>Références autres études</b>
Etude BRGM : <i>Synthèse hydrogéologique du bassin de la Dordogne</i>

<b>HAUTE-GARONNE</b>	<b>31</b>
<b>Etude complémentaire sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable du département de la Haute-Garonne</b>	<b>2006</b>
Agence de l'eau Adour-Garonne, BRL, BURGEAP <i>Etude en cours ; fiche réalisée à partir du rapport provisoire disponible en février 2007</i>	
<b>Données informatiques associées</b>	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b>          588 communes, 1 129 200 habitants permanents en 2004 ; taux de croissance très élevé, de l'ordre de 1,5 % par an, surtout du fait de la région toulousaine. Toulouse (390 000 hab) représente 37% de la population du département.          Faible population saisonnière, sauf dans les Pyrénées (tourisme vert, sport d'hiver)          Organisation en syndicats et interconnexions dans le nord, plus morcelée dans la zone de montagne au sud.          L'AEP est assurée principalement par des eaux de surface.          121 collectivités distributrices (dont 27 syndicats) et 5 collectivités productrices : CG 31 (usine de Vieille Toulouse - PSE, eau de la Garonne ou de l'Ariège), IIAHMN, SIP Save Hers Girou Cadours, SMPEPSOT, SPPE.          Il y a 7 collectivités distributrices ; les principales sont le SICOVAL (62 700 hab), le SIE banlieue SW de Toulouse (34 200) et le SIE Montagne Noire (39 200). La plupart de ces syndicats n'ont pas de ressources propres et achètent l'eau aux structures de production ou à d'autres collectivités.          Il existe 20 structures à compétence production et distribution ; parmi lesquelles : SIE de l'ouest Toulousain (87 000 hab), SIE centre et nord (prise Garonne et canal latéral - 78 800), SIE Coteaux du Touch (47 600).          Toulouse, Muret, Blagnac (+ autres) ne font pas partie d'une structure intercommunale. Toulouse vend de l'eau à plusieurs collectivités.          Le SDEA - organisme à caractère commercial - gère le canal de St Martory et l'AEP des communes de montagne (159 communes).          68% des captages sont sur des sources de montagne (176) ; les puits en nappe représentent 18% des captages (45) ; les prises en eau de surface représentent 13% (31).          A noter de nombreux dispositifs de réalimentation de nappe à partir de prises d'eau en rivière ou canaux, pour diluer les eaux de nappe et améliorer la productivité des puits ; ces dispositifs sont peu à peu abandonnés au profit de prises d'eau en rivière.</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b>          Volume total prélevé pour 'AEP : 107 Mm3, dont environ 90 en eau de surface. L'AEP de Toulouse (prise Ariège et Garonne) représente 47 % du volume total ; 37% pour les eaux de surface hors Toulouse ; 10% pour les nappes alluviales et 6% pour les sources.</p>	

<p><u>Eaux superficielles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garonne</li> <li>- Canal latéral à la Garonne</li> <li>- Canal de St Martory</li> <li>- Ariège</li> <li>- Le Tarn : ne traverse que l'extrême NE du département, mais joue un rôle important pour l'AEP</li> <li>- Retenue des Cammazes</li> <li>- Salat</li> </ul> <p><u>Eaux souterraines :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aquifères pyrénéens (5049, 5051) : nature karstique, bonne productivité, débits des sources variables</li> <li>- Formations molassiques de Coteaux : faible ampleur, peu sollicitées</li> <li>- Alluvions Garonne et Ariège : facilement mobilisables, relations directes avec les cours d'eau ; vulnérables</li> <li>- Nappes profondes (5082, 5080, 5081, 5091) : dénommées « aquifères infra-molassiques » dans le rapport : mal connus, trop peu productifs ; doute sur la productivité de l'éocène ; globalement, la profondeur de ces aquifères les rend inexploitable ; exploités par une seule commune : Ondes</li> </ul>
<b>Aspects qualitatifs (2003)</b>
<p>Garonne : bonne qualité physico-chimique en amont de Toulouse ; forte dégradation dans la traversée de Toulouse, notamment du fait des rejets industriels</p> <p>Ariège : Problème de NO3 et pesticides</p> <p>Rivières de montagne : bonne qualité des eaux</p> <p>Affluents rives gauche et droite de la Garonne : dégradations importantes</p> <p>Aquifères pyrénéens (5049, 5051) : bonne qualité ; quelques problèmes bactériologiques</p>
<b>Adéquation besoins - ressources</b>
<b>Actuel (2006)</b>
<p>Pour l'adéquation besoins - ressources, le département a été découpé en 6 zones homogènes : voir page 75 - 76</p> <p>Zone 1 - Vallées Save et Tarn : ressources surtout surfaciques (canal latéral, retenue des Cammazes), nombreuses interconnexions, forte dynamique de population; fortement excédentaire</p> <p>Zone 2 - Toulouse et agglomération : ressources uniquement surfaciques (Garonne, Ariège, canal latéral et St Martory), nombreuses interconnexions, dynamique limitée (saturation) ; fortement excédentaire</p> <p>Zone 3 - Lauragais Vallée Ariège : ressources uniquement surfaciques, retenue des Cammazes, Ariège), interconnexions, forte dynamique de population ; excédentaire, mais proche de l'équilibre précaire</p> <p>Zone 4 - Vallées Touch et Garonne : ressources surtout surfaciques, forte dynamique de population ; excédentaire</p> <p>Zone 5 - Coteaux et Piémont Pyrénéen : ressources souterraines (sources ou puits), forte dynamique de population ; excédentaire</p> <p>Zone 6 - Pyrénées : ressources souterraines (sources ; fortement excédentaire.</p> <p>Voir pages 86 - 87</p>

<b>Futur (2025), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
Projections réalisées pour 2010, 2015 et 2025, à dotations et rendements inchangés ; voir résultats page 94 - 95 : zones 1, 3, 4 et 5 déficitaires ; ce sont les zones où la demande en eau va le plus augmenter ; seule la zone toulousaine serait fortement excédentaire
<b>Projets d’approvisionnement</b>
Voir à partir de page 25 Phase 2 : solutions proposées pour les collectivités déficitaires : tableaux par zone, pour chacune des zones homogènes définies par le schéma
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<i>Néant</i>
<b>Ressources stratégiques</b>
<i>Non définies</i>
<b>Potentiels de production et d’utilisation</b>
<i>Non défini</i>
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

<b>GERS</b>	<b>32</b>
<b>Schéma directeur d'alimentation en eau potable</b>	<b>2004</b>
CG 32, DDASS	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Rapport - Synthèse PowerPoint Données existantes non transmises : Base de Données et SIG Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Aucune	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b>  77 500 abonnés  61 unités de gestion et d'exploitation  12 zones homogènes définies dans le schéma (groupe A à L)  66 captages  67% du volume provient des eaux souterraines  75% des UGE ont un rendement &lt; 70%</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b>  Eau superficielle (67 % de la population desservie) :  - rivière Gers : ressource vulnérable, pollutions ponctuelles par les pesticides (groupe A et B du schéma départemental environ 32 000 abonnés)  - rivière Arrats : ressource vulnérable et très sensible, pollutions ponctuelles par les pesticides, limitée quantitativement (groupe A et B)  - rivière Gimone : pointes ponctuelles de pesticides (groupe C)  - Lac Miélan : ressource difficilement protégeable, non fiable quantitativement, fortes teneurs en pesticides (groupe D)  - rivière Baise : pollutions ponctuelles aux pesticides (groupe D - E - F environ 14 000 abonnés)  - rivière Arros : vulnérable et très sensible aux pollutions (groupe D et G)  - rivière SAVE : vulnérable et sensible aux pollutions (groupe L)</p> Eau « des Pyrénées » (10,5%) : 10 600 abonnés du SIAEP Barousse-Comminges-Saves (groupe L) la ressource est extérieure au Gers, pas de problèmes qualitatif et quantitatif Sables fauves (8,5%) : ressource abondante mais vulnérable ; présence sur de nombreux captages de nitrates et pesticides impliquant une non-conformité des eaux distribuées (groupe I et K) Inframolassique (7 %) : bonne qualité globale a priori présence de fer, manganèse, turbidité (groupe E,F,I et K) Nappe alluviale de l'Adour (6%) : ressource de bonne qualité mais vulnérable, pointe de turbidité localement, augmentation locale des nitrates (groupe G et H environ 5 500 abonnés) Nappe calcaires serravalien (0,5%) : ressource affectée par les nitrates et les pesticides Karst (0,5%) : faible productivité, bonne qualité globale mais vulnérable	

<b>Aspects qualitatifs (2003)</b>
<p><b><u>Eaux brutes :</u></b>  Nitrates : &gt; 50 mg/l pour 16% des captages et entre 40 et 50 pour 10%  Alachlore : plus de 2 µg/l sur 10% des captages  Manganèse : 31% des captages non conformes  Fer : 43% des captages &gt; 200 µg/l  Pesticides : 58 % des captages et 78 % de la population concernés par une eau non conforme sans restriction d'usage et 6% des captages pour 4% de la population concernée par une eau non conforme</p> <p><b><u>Eaux distribuées :</u></b>  85% des eaux conformes vis-à-vis de la bactériologie (95% des UDI)  10% des réseaux concernés par un problème de turbidité</p>
<b>Adéquation besoins - ressources</b>
<b>Actuel (2003)</b>
<i>Pas de précision</i>
<b>Futur (année), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
Seule l'Isle-sur-Jourdain (limitrophe Haute-Garonne - groupe L) fait état d'une évolution démographique importante (2 700 abonnés actuellement)
<b>Projets d'approvisionnement</b>
<p>« Le Gers n'ayant pas la possibilité de mobiliser facilement de nouvelles ressources, il s'agit, à partir des principales ressources actuelles, de trouver les meilleures solutions [...] et la meilleure organisation possible de la production»</p> <p>La synthèse présente les scénarii d'organisation de la ressource retenus par le comité de pilotage pour chaque groupe.</p> <p>La tendance est au regroupement des collectivités autour de points d'eau bien constitués et de filières de traitement poussées (pesticides notamment), suppression de nombreux points de captage.</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<i>Néant</i>
<b>Ressources stratégiques</b>
<p>Le schéma s'oriente vers les ressources futures suivantes :</p> <p>Les rivières Gers, Gimone, Baïse et Save ;  La nappe alluviale de l'Adour,  Les sables Fauves,  La nappe profonde - non identifiée - à priori l'Inframolassien</p>
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
<i>Néant</i>
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

<b>GIRONDE</b>	<b>33</b>
<b>Schéma directeur de gestion de la ressource en eau</b>	<b>1997</b>
Merlin - Socama - Antea	
<b>Données informatiques associées</b>	
<p>Données transmises : Rapport - Synthèse - Présentation - SIG - Données Excel</p> <p>Données existantes non transmises : Néant</p> <p>Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude (Excel) :</p> <p>[Besoins – Synt_Bes.xls] = besoins 2010 par secteurs</p> <p>[PRELEVEMENTS\BASE-DONNEES-AEP – BDcapatges.xls – onglet prod max secteur] = capacité de production des secteurs et besoins 2010</p> <p>[PRELEVEMENTS\BASE-DONNEES-AEP – BDcapatges.xls – onglet EOC94] = prélèvements 1994 pour l'aep, l'irrigation et les industriels par secteur</p> <p>[PRELEVEMENTS\BASE-DONNEES-AEP – Captages seuls.xls] = identifiant code BSS, capacité de production des captages, listes des paramètres critiques, liste des paramètres à surveiller</p>	
<b>Données générales</b>	
<p>Année de référence : 1994</p> <p>AEP : 108,5 Mm3 en eau souterraine et 0,8 en eau de surface</p> <p>78 Mm3 pour l'agriculture (estimés à partir des surfaces irriguées, car pour l'essentiel non comptabilisés), dont 71 en eau souterraine : ce chiffre est complètement différent de celui donné par le SAGE ! (25 Mm3)</p> <p>18 Mm3 pour les industries, dont 17,6 en eau souterraine</p> <p>361 captages et 1 prise d'eau de surface (lac de Cazaux)</p> <p>Découpage du département en 18 secteurs, homogènes en matière d'urbanisme, de tourisme, d'activités et de ressources (découpage repris dans le SAGE, voir fiche suivante)</p> <p>56 SIAEP + 51 communes autonomes distribuent l'eau à 1,3 million d'habitants. La CUB alimente 48% de la population départementale et produit 51% des volumes, soit 55,4 Mm3. Consommation : 88 Mm3, dont 64 domestique.</p> <p>Stabilité des prélèvements entre 1990 et 1998 ; importantes variations saisonnières sur Lacanau - Hourtin, Pointe de Grave (coefficient de pointe 3,2), et dans une moindre mesure bassin d'Arcachon. Rendement déptal 1998 : 79%</p> <p>Secteurs en fort développement de 1990 à 99 : Lacanau et bassin d'Arcachon ;</p> <p>Pop saisonnière : 1,4 M ; près de 80% de la capacité d'accueil est sur le littoral</p> <p>Les prélèvements en eau sout pour l'irrigation sont plutôt au sud et à l'ouest</p> <p><b>Principales ressources</b> : Le schéma est très focalisé sur l'Eocène</p> <p><b>Eocène</b> : en grande partie captive dans le département ; les prélèvements en Gironde représentent 91% des prélèvements sur cette nappe ; le reste est prélevé en Dordogne et Lot-et-Garonne ; la nappe est sollicitée surtout dans le Médoc, la vallée de la Garonne et plus au nord</p> <p>La CUB a réduit ses prélèvements dans l'Eocène au cours des années 90, et augmenter ceux dans l'Oligocène. Par contre, les autres collectivités ont augmenté leurs prélèvements dans l'Eocène, du fait de problèmes de NO3 dans les nappes superficielles. Eocène surexploité depuis les années 70 ; baisse piézométrique d'1m par an, au centre et à l'est.</p>	
<b>Aspects qualitatifs</b>	

<p><i>Voir fiche SAGE nappes profondes Gironde</i></p> <p><b>Eocène</b> : domaine minéralisé (fluorure, sulfates, chlorures) de l'Entre-deux-Mers, en RD de la Garonne, jusqu'au Médoc, en RG : nécessite une dilution avant distribution ; ailleurs, déferrisation nécessaire</p>
<b>Adéquation besoins - ressources</b>
<b>Actuel</b>
<p>1,27 M de personnes en 1995 (population permanente)</p> <p>Capacité d'accueil : 460 000 en 1995 : valeur très différente de celle fournie par le SAGE (1,4 M).</p> <p>Des bilans besoins - ressources sont fournis par secteur et pour la CUB, qui confrontent la capacité de production aux besoins actuels et futurs</p>
<b>Futur (2010), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
<p>Prospective établie en 1998 : 1,44 M de personnes en 2010</p> <p>Capacité d'accueil : 560 000 en 2010 (très inférieur aux données du SAGE pour 1998)</p> <p><u>Principaux secteurs de croissance</u> : périphérie agglomération bordelaise, littoral (bassin d'Arcachon), basse vallée de la Garonne</p> <p>Besoins 2010 pour l'AEP évalués à 123,7 Mm<sup>3</sup>, contre 112,3 évalués en 1998</p> <p>Industrie : augmentation de 3 Mm<sup>3</sup>/an sur les zones industrielles du Bec d'Ambès</p> <p>Agriculture : stabilité</p> <p>Le schéma prévoyait des réductions des prélèvements (revues par le SAGE) dans l'Eocène : zone centrale du département, bordure d'estuaire, ce qui implique de faire appel à d'autres ressources. La substitution générale des prélèvements d'irrigation dans l'Eocène était préconisée, ainsi que celle des prélèvements industriels du Bec d'Ambès (zone charnière entre Médoc et creux piézométrique central).</p>
<b>Projets d'approvisionnement</b>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<b>Ressources stratégiques</b>
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
<p>Le schéma recense les ressources susceptibles d'être utilisées en substitution, sélectionnées en fonction de 4 critères : disponibilité quantitative élevée, qualité escomptée, protection envisageable, proximité des zones de réalimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– CUB : Oligocène et miocène ; la CUB a aussi étudié, uniquement pour les industries du Bec d'Ambès, la faisabilité d'une prise d'eau en Garonne, à l'aval de Bordeaux, avec utilisation des anciennes gravières d'Ambarès comme stockage tampon</li> <li>– Nappe Oligocène de Ste Hélène (sud Médoc) pour zone Médoc et CUB</li> <li>– Prise d'eau sur l'Isle, à Galgon pour vallée de la Dordogne et Bec d'Ambès</li> <li>– Nappe alluviale de la Garonne entre Cadaujac et Beautiran (pour Entre-deux-Mers et sud de la CUB)</li> </ul> <p>Voir page 39 de la synthèse : précision, par secteur, des ressources de substitution envisagée et des quantités correspondantes.</p>

<b>GIRONDE</b>	<b>33</b>
<b>Rapports du SAGE Nappes profondes de Gironde</b>	<b>2003</b>
<p>CLE du SAGE nappes profondes de Gironde; SMEGREG (Syndicat Mixte d'études pour la gestion de la ressource en eau du département de la Gironde) ; CG 33 Le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 25/11/2003</p>	
<b>Données informatiques associées</b>	
Rapports du SAGE téléchargés sur Internet ; pas d'information sur les données informatiques associées	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b>  Année de référence du SAGE : 1998 ; horizon du SAGE : 2010  108 Mm<sup>3</sup> prélevés dans les nappes profondes pour l'AEP (total toutes ressources : 110), 25 pour l'agriculture (117) et 14 pour l'industrie (84) ; 98% de l'AEP du département provient de ces nappes.  Découpage en 18 secteurs issu du Schéma directeur départemental de 1998, en fonction de la distribution, urbanisme, activités, caractéristiques de l'eau distribuée ; ce découpage respecte à peu près les SIAEP (carte page 34 de l'Etat des lieux).  Pour les orientations de gestion, le SAGE définit 5 unités de gestion : centre, médoc - estuaire, littoral, nord et sud, qui sont croisées avec les 4 nappes profondes.  <b>Données 1994 :</b> 56 SIAEP + 51 communes autonomes distribuent l'eau à 1,3 million d'habitants. La CUB alimente 48% de la population départementale et produit 51% des volumes, soit 55,4 Mm<sup>3</sup>. Consommation : 88 Mm<sup>3</sup>, dont 64 domestique.  Stabilité des prélèvements entre 1990 et 1998 ; importantes variations saisonnières sur Lacanau - Hourtin, Pointe de Grave (coefficient de pointe 3,2), et dans une moindre mesure bassin d'Arcachon. Rendement déptal 1998 : 79%  Secteurs en fort développement de 1990 à 99 : Lacanau et bassin d'Arcachon ;  Pop saisonnière : 1,4 M ; près de 80% de la capacité d'accueil est sur le littoral  377 ouvrages AEP actifs en 1998 ; dont 16 sources produisant à elles seules 20 Mm<sup>3</sup> (Oligocène)</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b>  Le SAGE concerne 4 nappes profondes : crétacé, éocène, oligocène, miocène.  <b>Miocène :</b> occupe la partie ouest du dépt ; les forages fournissent 50 à 80 m<sup>3</sup>/h ; eaux de bonne qualité ; peu sollicitée  <b>Oligocène :</b> occupe presque tout le dépt, sauf frange nord est ; la partie à l'ouest de la Garonne est libre ; sources de trop plein dans la région bordelaise (100 à 1000 m<sup>3</sup>/h) ; partie captive : 150 m<sup>3</sup>/h ; très vulnérable dans les zones d'affleurement (Bordelais) ; grosses sources captées par la CUB ; au total, 51 Mm<sup>3</sup> prélevés dans l'Oligocène ; déficit 0,5 Mm<sup>3</sup> &gt;&gt; nappe à peu près à l'équilibre  <b>Eocène :</b> couvre tout le dépt ; libre sur une faible partie au nord ; débits des forages : 100 à 200 m<sup>3</sup>/h ; creux piézométrique de l'Eocène sous le Bordelais ; <b>ressource la plus exploitée : 68 Mm<sup>3</sup></b> (cette valeur qui apparaît sur un schéma est-elle exacte ? elle semble contredite par d'autres chiffres fournis par le SAGE) ; <b>aquifère le + déficitaire : 10,7 Mm<sup>3</sup></b>  <b>Crétacé supérieur :</b> couvre tout le dépt ; 2 couches séparées : sommet (50 à 200 m<sup>3</sup>/h)</p>	

<p>et base du crétacé supérieur (150 m<sup>3</sup>/h, géothermie) ; 6 Mm<sup>3</sup> prélevés ; déficit : 2,6 Mm<sup>3</sup></p> <p>Autre ressource (surface) : lac de Cazaux (2,2 Mm<sup>3</sup>)</p> <p><i>Prélèvements AEP : voir données pages 43, 44 de l'Etat des lieux</i></p> <p>Depuis 1990, les prélèvements AEP dans l'Eocène diminuent (49 Mm<sup>3</sup> en 1998), et ceux dans l'Oligocène augmentent : 52 Mm<sup>3</sup> en 1998, première ressource sollicitée désormais.</p> <p>De 1970 à 1998 : augmentation de +66% des volumes prélevés pour l'AEP</p>
<b>Aspects qualitatifs (2002)</b>
<p><i>Voir tableau page 33 Etat des lieux</i></p> <p><b>Pliocène</b> : eaux acides, chargées en Fe, Mn, MO, parfois NO<sub>3</sub> et pesticides</p> <p><b>Miocène</b> : présence de fer dans les zones en liaison avec les sables des Landes ; vulnérable localement ; concentrations élevées en chlorures, sulfates, NO<sub>3</sub>, Ca et fluor dans le SE du dépt ; As secteur de Captieux ; teneurs élevées en NO<sub>3</sub> dans certaines sources (Sauternais, Bazadais) ; très bonne qualité vers la côte, où la nappe s'enfonce</p> <p><b>Oligocène</b> : généralement excellente qualité ; vulnérabilité en bordure de Garonne et près des zones d'affleurements ; fluor et sulfates localement dans l'est du dépt ;</p> <p><b>Eocène</b> : le fer doit presque toujours être traité ; sinon, la qualité est bonne ; non potabilisable à cause fluor et sulfates dans la zone entre Garonne et Dordogne ; communication avec l'estuaire en aval de St Estèphe : épisode d'invasion par les eaux saumâtres déjà observé entre Pointe de Grave et St Yzans &gt;&gt; les eaux ne sont plus utilisables (6 g/l de NaCl)</p> <p><b>Crétacé supérieur</b> : bonne qualité ; fer, potassium, fluor et sulfates localement au-dessus des normes de potabilité ;</p> <p><b>Jurassique</b> : eaux chaudes et très minéralisées, non potabilisables, à moins de mélanges</p>
<b>Adéquation besoins - ressources</b>
<b>Actuel (2002)</b>
<p>L'écart entre le prélèvement 1998 et le VMPO (voir préconisations du SAGE ci-dessous) permet de classer les unités de gestion en 3 types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Ressources déficitaires : prélèvements très supérieurs au VMPO : Eocène et crétacé centre ;</li> <li>– Bilan équilibré, mais situation pouvant être localement dégradée (éocène médoc-estuaire) : oligocène centre, éocène et crétacé médoc-estuaire ;</li> <li>– Ressources non déficitaires : de nouveaux prélèvements peuvent être autorisés : miocène, oligocène sauf centre, éocène et crétacé littoral nord et sud.</li> </ul> <p>Voir page 21 du rapport « orientations de gestion du SAGE » qui donne les VMPO à 2010.</p>
<b>Futur (année), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
<p>La mise en œuvre du SAGE vise l'atteinte d'un état quantitatif équilibré pour les 4 aquifères</p>
<b>Préconisations du SAGE</b>
<p>Le SAGE fixe des volumes maximum prélevables objectifs (VMPO) par unité de gestion, permettant de respecter l'équilibre annuel, et des cotes piézométriques objectifs à respecter dans les zones à risque ; une cartographie devait être établie ; le SAGE donne une carte provisoire 2003, qui cible l'éocène sur l'estuaire et une zone centrale / oligocène.</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>

<b>Ressources stratégiques</b>
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
Ressources non déficitaires : de nouveaux prélèvements peuvent être autorisés : miocène, oligocène sauf centre, éocène et créacé littoral nord et sud.
<b><i>Références autres études</i></b>

<b>LOT</b>	<b>46</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable du département du Lot</b>	<b>1998</b>
CG 46, Sogelerg - Sogreah Sud ingénierie	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Rapport Données existantes non transmises : SIG - Base de données Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Néant	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b>  160 197 habitants (1999) (157 589 en 1998)  140 000 saisonniers  340 communes réparties en 119 collectivités (34 syndicats intercommunaux, 83 communes indépendants, 2 syndicats de production) : 55% fonctionnement en régie (4 SI, 61 communes, 1 SP)  183 points de production utilisés actuellement (51 ont fait l'objet d'une étude hydrogéologique, 3 périmètres sont en phase de DUP, 19 périmètres sont inscrits aux hypothèses)  Rendement moyen départemental de 60% (oscille entre 40 et 99%) (détail de la répartition des rendements page 20)  61 captages subissent un traitement (53 désinfections simple), 28 captages sans traitement  Capacité de stockage suffisante (de 2,5 à 4j de stockage en période de pointe)</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b>  Page 3 : tableau des principales ressources superficielles mobilisables et leurs caractéristiques. Le bassin du Célé est le plus sollicité avec l'apport de 6.4% de l'eau utilisée pour l'AEP (1 307 000 m<sup>3</sup>), ressource souterraine « Dordogne » (constitué par les formations alluviales de la Dordogne).  15% de l'eau destinée à l'AEP prélevée provient des prises en rivières.</p>	
<b>Aspects qualitatifs (1998)</b>	
<p><b><u>Eaux distribuées :</u></b>  Eau agressive au Nord Est du département : 49 communes touchées, 230 communes ne rencontrent pas de problème de qualité.  Peu à pas de problèmes liés aux nitrates.</p> <p><b><u>Eaux brutes :</u></b>  Les eaux des surfaces sont globalement de bonne qualité.  Eaux du Lot et du Célé polluées en Cadmium dans leur portion aval.</p>	
<b>Adéquation besoins - ressources</b>	
<b>Actuel (1998)</b>	

<p>Consommation annuelle AEP : 12 millions de m<sup>3</sup></p> <p>Le bilan est positif à l'échelle départementale, cependant quelques collectivités sont actuellement en limite de production en période estivale (liste pages 14 et 15).</p>
<b>Futur (2015), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
<p>Population 2015 : 161 070 habitants</p> <p>Développement plus important sur les 24 plus importantes agglomérations</p> <p>Secteurs déficitaires 5 (SE) 6 (E) et 7 (NNE)</p> <p>Rapport phase 2 pages 6 et suiv. : récapitulatif des caractéristiques (ressources, abonnés, etc), besoins, problèmes et solutions par zones homogènes</p>
<b>Projets d'approvisionnement</b>
<p>Extension des zones de couvertures des grands captages (leur répartition n'est pas homogène au sein du département), abandon des petits captages et augmentation des interconnexions. (Conservation de 33% des points, abandon de 60%, les 7% restants seront conservé durant une période transitoire longue (jusqu'à 2015). Détail par zone homogène page 45).</p> <p>Sc 1 : Développement des ressources de la vallée de la Dordogne (augmentation des prélèvements de 1 440 m<sup>3</sup>/h) et transfert de l'eau vers le Sud - Sud Est déficitaire via réseau de Bouriane (existant) et Limargue (à créer).</p> <p>Sc 2 : développement et surexploitation des ressources du Sud Est et utilisation des réseaux de Bouriane et Limargue.</p> <p>Sc 3 : transfert Ouest -Est de l'eau en provenance de la Fontaine de Cartreux, liaison des réseaux de Bourian.</p> <p>Page 62 : Avantages / Inconvénients de chaque scénario.</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<p>L'eau de surface du département est globalement de bonne qualité, le maintien ou l'amélioration de la qualité doit rester une priorité.</p> <p>Ressources Karstique : limiter les apports nitrates et phosphatés</p> <p>Lancement d'une campagne de définition de bassin versant d'alimentation dans le cadre de la mise en place des périmètres réglementaire (hydrogéologie male connue dans 4 secteurs : pointe Ouest, Sud Est de Cahors, une grande bande centre d'extension Nord Sud).</p>
<b>Ressources stratégiques</b>
<p>Réservoirs de <b>Quercy, Limogne, Agenais-Quercy</b>, (ressources souterraines) : bon qualitativement (peu à pas de turbidité, nitrates) et quantitativement.</p> <p>Page 8 : classification des aquifères en fonction des aspects qualitatifs et quantitatifs.</p> <p>6 points très intéressants : fontaine des Chartreux (Qe = 1m<sup>3</sup>/s) ; source bleue (Qe = 3m<sup>3</sup>/s) ; les sources de l'Ouyse (Qe = 600l/s) ; les sources du Blagour ; les puits de le Treyne ; et la prise d'eau en rivière de Figeac.</p>
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

<b>LOT-ET-GARONNE</b>	<b>47</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable du département du Lot-et-Garonne</b>	<b>1998</b>
CG 47	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Rapports phase 1 à 3 - Synthèse - Données papier - Fiches collectivités - Données 1997 au format papier Données existantes non transmises : SIG - Base de données informatiques Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Néant	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b>  314 436 habitants (1998) répartis sur 325 communes, dont 300 adhèrent à un EPCI à compétence AEP.  40 collectivités AEP dont 23 gérées par un prestataire privé.  76 points de production utilisés en 1998 pour une production de 28 Mm<sup>3</sup>/an (consommation des 141 000 abonnés : 20 Mm<sup>3</sup>). Le rendement moyen des réseaux est de 71%.  Les prélèvements industriels sont de l'ordre de 14 Mm<sup>3</sup>/an et de 110 Mm<sup>3</sup>/an pour l'irrigation.  11 points d'eau prélèvent des eaux superficielles (Garonne surtout, Lot, Baïse, Gélise et Gers).  10 collectivités produisent plus de 80% de l'eau circulant dans le département (4 communes urbaines : Agen, Villeneuve-sur-Lot, Marmande et le-Passage-d'Agen + 6 syndicats : SU Nord du Lot et de la Garonne, SU du sud d'Agen, SE de la Lémance, SE de la Brame et SE de la région du nord de la Marmande).</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b>  <u>Le Jurassique</u> : plutôt capté au sud, il existe également au nord sous le Crétacé mais n'est pas capté. Dans la Vallée du Lot, sa charge est supérieure à la rivière ce qui entraîne la création de nombreuses sources. Au sud d'une ligne Casteljaloux-Agen, on retrouve des concentrations en fluor et sulfates élevées.  <u>Le Crétacé</u> : sollicité plutôt au nord du département dans sa partie libre à semi-captive, il devient captif ensuite vers l'ouest et s'équilibre avec les formations Eocène. Une chute du niveau (1m/an) est constatée dans la partie occidentale et dans la partie centre mais dans une moindre mesure (0,4m/an). Quelques problèmes de fer sont recensés et l'on constate une augmentation de la teneur en nitrates dans la Vallée de la Garonne.  <u>L'Eocène</u> : mobilisé dans la partie occidentale du département. Une chute du niveau de la nappe est constatée sur tous les captages (1m/an). Des teneurs en fer excessives sont localement constatées.</p>	

Les 10 plus importants captages représentent 37% de la capacité de production départementale :

- 5 prises en rivière : Lacapelette et Rouquet à Agen (700 et 500 m<sup>3</sup>/h), Pontous à Villeneuve (600 m<sup>3</sup>/h), Petit Mayne à Marmande (400 m<sup>3</sup>/h), Ratier au Passage d'Agen (300 m<sup>3</sup>/h) ;
- 2 sources : Clarens à Casteljaloux (500 m<sup>3</sup>/h), Lenclio à Mauroux (400 m<sup>3</sup>/h) ;
- 2 puits : P3/4 à Marmande (400 m<sup>3</sup>/h), Lagagnan à Pompogne (300 m<sup>3</sup>/h)
- 1 forage : Bayssac à Monflanquin (350 m<sup>3</sup>/h)

### **Aspects qualitatifs (1998)**

Pas de problèmes importants de qualité des eaux signalés en 1997 mais on constate une augmentation des teneurs en nitrates et pesticides notamment dans les rivières.

Aucune non-conformité vis-à-vis des nitrates, 10 captages sont sujets à des pollutions par Pesticides sur 59 contrôlés.

Quelques problèmes mineurs de contamination bactériologique, de fer et d'aluminium.

### **Adéquation besoins - ressources**

#### **Actuel (1998)**

Les besoins en distribution sont estimés à 77 500 m<sup>3</sup>/j en moyenne et 143 500 m<sup>3</sup>/j en pointe alors que le potentiel des ressources est supérieur à 240 000 m<sup>3</sup>/j.

Le problème majeur du schéma est une insuffisance en matière de sécurisation de la ressource.

#### **Futur (2010), secteurs où les besoins vont le plus augmenter**

Le rapport de phase 2 fait une analyse du bilan besoins / ressources à l'horizon 2010 par collectivité et par zone homogène (carte des 3 zones en page 10). A priori, les besoins auraient une tendance à décroître d'ici 2010.

Les collectivités déficitaires à l'horizon 2010 :

- . Pour la zone 1 :
  - SU du Nord du Lot et de la Garonne,
  - SE de la Lémance,
  - SE Penne St-Sylvestre,
  - Bourg de Villeneuve et commune de Bias ;
- . Pour la zone 2 :
  - SU du sud du Lot,
  - SU du Sud d'Agen,
  - SE de Clairac-Castelmoron,
  - Bourg de Nérac ;
- . Pour la zone 3 :
  - SIVOM de la région de Casteljaloux

### **Projets d'approvisionnement**

Opérations de sécurisation décrites par ordre de priorité en annexes du rapport de synthèse.

Etude des nappes du Jurassique au sud du Lot préconisée.

<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<i>Néant</i>
<b>Ressources stratégiques</b>
Aucune ressource clairement identifiée dans le schéma départemental
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
<i>Néant</i>
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

<b>LOZERE</b>	<b>48</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable du département de la Lozère</b>	<b>2006</b>
CG 48, Agence de l'eau Adour Garonne, Agence de l'eau Loire Bretagne, DDASS, DDAF, MISE, SATEP, SDEE, AMF, SOGREA	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Présentation du dossier : document power point format papier Données existantes non transmises : Rapport - SIG - Base de donnée Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Néant	
<b>Données générales</b>	
<b>Infrastructures :</b> 73 509 habitants permanents en 1999 (INSEE), 80 064 permanents estimés en novembre 2004. 555 UDI 929 sources publiques (90% du nombre total de points d'eau) : 25 forages, 34 puits, 47 prises d'eau superficielles (dont 2 en retenue), 1 157 réservoirs (90 130 m <sup>3</sup> de stockage total), seuls 94 (8% du patrimoine) répondent aux exigences réglementaires en termes de défense incendie. 123 unités de traitement <b>Principales ressources :</b> <i>Non abordé dans le document</i>	
<b>Aspects qualitatifs (2004)</b>	
<b>Eaux distribuées</b> : en 2004 : 62% de la population disposait d'une eau de bonne qualité bactériologique (153 UDI). 4 600 habitants (soit 6% de la population et 30 UDI) ont une eau contenant des paramètres toxiques (Arsenic : 19 UDI, 2 000 habitants ; Baryum : 9 UDI, 1 300 habitants ; Plomb : 1 UDI, 60 habitants ; Antimoine : 1 UDI, 1 200 habitants). <b>Eaux brutes</b> : <i>Pas d'informations concernant la qualité des eaux brutes.</i>	
<b>Adéquation besoins - ressources</b>	
<b>Actuel (2004)</b>	
Volume total annuel prélevé (valeur 2004) : 8 300 000 m <sup>3</sup> , Volume total annuel facturé (valeur 2004) : 5 800 000 m <sup>3</sup> .	
<b>Futur (2015), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>	
Population estimée à 90 000 habitants	
<b>Projets d'approvisionnement</b>	
<i>Non développé dans le document</i>	
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>	

<i>Non développé dans le document</i>
<b>Ressources stratégiques</b>
Prise dans la retenue du Lac de Charpal : 4 500 m <sup>3</sup> /j (débit autorisé : 2 millions de m <sup>3</sup> /an ; débit exploité : 1 million de m <sup>3</sup> /an)
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
Volume total annuel prélevé (valeur 2004) : 8 300 000 m <sup>3</sup> , Volume total annuel facturé (valeur 2004) : 5 800 000 m <sup>3</sup> ,
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

<b>PYRENEES-ATLANTIQUES</b>	<b>64</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable des Pyrénées-Atlantiques</b>	<b>2003</b>
SCE	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Rapports d'étude Données existantes non transmises : Base de données - Cartographie SIG Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Néant	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b> 127 UGE, dont 44 syndicats et 83 communes ; 201 UDI. Les syndicats regroupent 86% des communes.</p> <p>16 UGE desservent chacune plus de 1000 hab et totalisent 73% de la population du département (SI Vallée de la Nive, Bayonne, Pau,...) ; 53% des UGE alimentent moins de 1000 hab et représentent 4 % de la population départementale ; elles sont surtout dans les zones de montagne au sud du département.</p> <p>5 syndicats de production, dont les 2 plus importants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Le Syndicat Mixte de l'Usine de la Nive (S.M.U.N.)</u> fournit le SIAEP de la vallée de la Nive, de nombreuses communes de la côte basque (Bayonne, Anglet, Biarritz, Bidart, Guéthary), le SIAEP de Boucau Tarnos (qui compte 3 communes des Landes) et 5 communes du sud des Landes soit au total 180 000 habitants. La ressource utilisée est le prélèvement en rivière de la Nive situé sur Ustaritz.</li> <li>- <u>Le Syndicat Mixte du Nord Est de Pau (S.M.N.E.P.)</u> dessert totalement 7 syndicats (SIAEP de la région de Garlin, SIAEP du canton de Montaner, SIAEP de la Région de Lembeye, SIAEP de Luy et Gabas ; SIAEP de la Vallée de l'Ousse, SIAEP de la Plaine de Nay, SIAEP de Nay Ouest), une partie du SIAEP de la Région de Crouseilles et la commune de Bedeille du SIAEP des Enclaves. Il assure la quasi-totalité des besoins en eau du secteur nord-est du département qui représente une population de plus de 72 600 habitants. Le S.M.N.E.P dispose de ressources d'origines diverses : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sources d'Aygue Blanche (Louvie-Juzon), et d'Aygues Negre (Asson)</li> <li>• Les puits d'Igon dans la nappe alluviale du Gave de Pau,</li> <li>• Le forage en nappe profonde de Burousse-Mendousse,</li> <li>• Les forages en nappe profonde du champ captant de Bordes-Angaïs et de la Longue (Eocène),</li> <li>• La prise d'eau superficielle de l'Ouzom sur Arthez d'Asson,</li> <li>• Un puits dans la nappe alluviale du Gers qui sera supprimé et substitué par de nouveaux forages, a priori dans l'Eocène.</li> </ul> </li> </ul> <p>Peu d'interconnexions sur le département, sauf SMNEP et Côte Basque. Suite aux phases 1 et 2 du schéma, le département a été sectorisé en 11 secteurs homogènes : voir carte page 117 rapport phases 1 et 2, ou page 7 rapport phase 3.</p>	

**Principales ressources :**

279 points de prélèvements ou zones de captage ; 73% des captages sont sur des sources, 17 % en nappe alluviale, 7 % en eau de surface et 3% en nappe profonde.

Sur les 74Mm3 prélevés, 41% sont pris sur des sources, 30% en eau de surface, 24% en nappe alluviale et 5 % en nappe profonde.

**Eaux superficielles :**

Les principaux cours d'eau exploités à des fins de production d'eau potable sont les suivants : Nive, Nivelle, Gave d'Oloron, Gave du Saison. La Nive est de loin la plus sollicitée, puisqu'elle approvisionne 26% de la population du département.

**Eaux souterraines :**

5 sources majeures, dont la source Œil de Neez, qui alimente Pau ; au total 205 sources surtout au sud et sud-ouest du département (les aquifères ne sont pas identifiés dans le schéma départemental).

**Nappes alluviales :** les principales exploitées sont la **nappe du Gave de Pau**, la nappe du Gave d'Oloron, la nappe du Gave de Saison, et la nappe de la Nive ; celle du Gave de Pau est de loin la plus sollicitée, puisqu'elle alimente 29% de la population départementale : SIAEP Jurançon, SIAEP 3 Cantons, SIAEP Gave et Baïse, Lestelle Betharam, +10 à 20 % de Pau.

**Nappes profondes :** les 7 captages sont au nord et à l'est du département (les aquifères ne sont pas identifiés dans le schéma départemental)

**Aspects qualitatifs (2003)**

Eaux acides et faiblement minéralisées sur le sud du département (sources).

Problèmes de nitrates dans la nappe alluviale du Gave de Pau, où on a pu mesurer des pics > à 50 mg/l ; localement, on approche les 50 mg/l sur la nappe du Gave d'Oloron, et 30 mg/l sur celle du Saison. Mais les teneurs sont variables dans un même aquifère.

Les forages signalés en nappe profonde à l'est de département (SMNEP), seraient entre 25 et 50 mg/l de NO<sub>3</sub> >> Voir carte page 39 (*aquifère à préciser*). Problème de conception des forages ou phénomènes de drainance à partir de la nappe superficielle polluée vers la nappe profonde ?

Les triazines et principalement l'atrazine ont été retrouvées épisodiquement à des teneurs supérieures à la norme sur les nappes alluviales du Gave de Pau, du Gave d'Oloron et du Gave de Saison, sur les prises d'eau superficielles du Gave d'Oloron, de la Nivelle, de la Joyeuse, et du Lihoury.

Certaines sources et le forage profond d'Orthez sont également contaminés.

Contaminations bactériologiques élevées, mais inférieures aux normes de potabilisation sur Nive, Nivelle, source Œil du Neez, Lihoury et Joyeuse.

**Adéquation besoins - ressources**

**Actuel (2003)**

Population 2000 : 603 000 habitants permanents.

Bilan global excédentaire à l'échelle départementale. Bilan en jour de pointe déficitaire sur secteur SMUN - nord Pays Basque (déficit de 2000 m<sup>3</sup>/j), secteur du sud du Pays Basque (200 m<sup>3</sup>/j), SMNEP (1100 m<sup>3</sup>/j), SIAEP région d'Ainhice, St Jean-Pied-de-Port, secteur Pays de Soule - Mauléon Lucharre, secteur Etchebar, + quelques communes indépendantes. Voir page 64 à 72 + cartographie page 104.

<b>Futur (2020), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
<p>Population 2030 : 650 000 habitants permanents, croissance concentrée dans la conurbation littorale et dans une moindre mesure dans la grappe urbaine paloise ; fléchissement ailleurs. <i>Aucune information sur les populations saisonnières ?</i></p> <p>Bilan à 2020 établi pour plusieurs scénarios : réalisation ou non des projets, amélioration ou dégradation des rendements des réseaux : voir cartes pages 105 à 109 ; la réalisation des projets et l'amélioration des rendements permettraient une situation excédentaire pour la majorité des UGE.</p>
<b>Projets d'approvisionnement</b>
<p>Les principaux projets au moment de la réalisation du schéma sont indiqués pages 101 et 102.</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<p>Le schéma préconise la poursuite et l'extension des programmes de mesures préventives : zones vulnérables, programme phytosanitaires.</p>
<b>Ressources stratégiques</b>
<p><b>La Nive</b> : près de 30% de la population ; ressource vulnérable sur le plan qualitatif, caractère accentué par l'unicité de la ressource et le manque d'interconnexions.</p> <p><b>La nappe alluviale du Gave de Pau</b> : près de 30 % de la population ; fort potentiel quantitatif encore sous-exploité ; problématique globale de nitrates et pesticides à l'échelle du bassin versant ; le Conseil général a mis en place un réseau de surveillance de cet aquifère en 2001 (25 piézomètres).</p> <p><b>Gave d'Oloron</b> : 6% de la population ; exploité essentiellement via sa nappe ; contaminations non négligeables en NO<sub>3</sub> et pesticides, mais moindres que sur le Gave de Pau.</p> <p>4 autres ressources sont stratégiques plus localement : Joyeuse (SIAEP du Pays de Mixe), Lihoury (SIAEP de la région de Bidache), Saison à Garindein (SIAEP du Pays de Soule), source Œil du Neez (Pau).</p> <p>Enfin les aquifères de montage sont également stratégiques pour toutes les collectivités « de montagne » : unicité des ressources, difficultés géographiques à mettre en œuvre des interconnexions entre vallées.</p>
<b>Potentils de production et d'utilisation</b>
<p>Des propositions de mobilisation de nouvelles ressources sont présentées par secteur en phase 3 du schéma (voir à partir de la page 8) ; <i>l'origine des ressources n'est pas toujours identifiée.</i></p>
<b>Références autres études</b>
<p><i>Néant</i></p>

<b>HAUTES-PYRENEES</b>	<b>65</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable des Hautes Pyrénées</b>	<b>2003</b>
BRL	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Rapports d'étude - Synthèse Données existantes non transmises : Base de données - Cartographie SIG Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Néant	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b>  474 communes dont plus de 50% comptent moins de 150 habitants. 222 370 habitants permanents.  Tourisme très important : 17 millions de nuitées en 2001 avec des pics à 170 000 nuitées.  191 collectivités distributrices : 172 communes indépendantes (plutôt localisées au sud) et 19 EPCI. 5 collectivités productrices.  4 500 km de réseau, 70 % du linéaire ont un âge supérieur à 30 ans. Plus de 8 100 branchements en plomb recensés.  369 captages essentiellement des sources (91%) dont 5 prises d'eau superficielle :  - le Canal de la Neste qui alimente le SIAEP du Lizon et Castenau Magnoac,  - le ruisseau de Neez, affluent du Gave de Pau, utilisé par Aspin, Lourdes, Lugagnan et le SIAEP des 3 vallées,  - le ruisseau des Moulettes, affluent de l'Echez, alimentant Les Angles (ce captage va être supprimé au profit d'une source),  - le ruisseau de la Génie, affluent du Gave de Pau, utilisé par St-Pé,  - le ruisseau de Coudé, affluent du Gave de Pau, alimentant un restaurant et un gîte à Estaing.  99% des prélèvements effectués en eaux souterraines.  2 problématiques distinctes :  - Au nord : zone de plaine et de coteaux avec des collectivités plus importantes et plus structurées, un nombre de ressources réduit, plus productives, mieux protégées et traitées mais également plus vulnérable et plus soumise aux pressions anthropiques ;  - Au sud : zone de montagne avec de petites collectivités peu regroupées ; les ressources y sont nombreuses, non interconnectées, peu protégée et traitées et de faible production.</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b>  <b><u>Eaux superficielles :</u></b>  - La Neste : elle dispose d'un débit naturel important et bien soutenu en période d'étiage qui a conduit à la réalisation d'aménagements pour exploiter cette particularité (hydroélectricité, soutien d'étiage,...). Le canal de la Neste est sollicité par le SIAEP du Lizon</p>	

- Les rivières de Gascogne issues du plateau de Lannemezan qui présentent des débits d'étiage naturellement faibles et une demande forte pour l'irrigation. Pour faire face à ce déficit, ces cours d'eau dispose d'équipements permettant une réalimentation :

- Canal de la Neste,
- Réservoirs de soutien d'étiage : Neste 48 Mm<sup>3</sup>, Cap de Long 66 Mm<sup>3</sup>, Orédon 7 Mm<sup>3</sup> et Oule 14 Mm<sup>3</sup>.

- L'Adour : ses débits d'étiage sont très marqués notamment en aval de Tarbes. Il faut attendre la confluence avec la Midouze pour renforcer son état quantitatif.

- La Gave de Pau : elle dispose d'un bassin montagnard étendu qui lui confère une alimentation soutenue même en période d'étiage. Son étiage est par ailleurs tardif (septembre) en raison d'une alimentation en partie glaciaire.

#### Eaux souterraines : Réservoirs de la zone axiale des Pyrénées

- Primaire schisteux : donne naissance à de nombreuses sources de faible débits d'étiage (<15l/s).

- Primaire calcaire : les aquifères karstiques du Dévonien et du Carbonifère donnent naissance à des sources aux débits relativement plus importants.

- Granites : Quelques sources plus ou moins importantes en fonction de l'alimentation et de la fracturation.

- Calcaires Crétacé et Dano-Paléocène de Gavarnie : ces formations calcaires très karstifiées abritent d'imposants glaciers avec une circulation d'eau hypogée (par ex : source de la Gave de Pau).

#### Eaux souterraines : Réservoirs des chaînons nord-pyrénéens (Jurassique et Crétacé)

- Massif de Barouste-Nistos : massif très karstifié où apparaissent plusieurs sources à débit important.

- Calcaires Marmoréens Jura-Crétacé de Sarrancolin : plusieurs sources à fort débit ont été inventoriées.

- Massif des Baronnies : massif calcaire bien karstifié avec une pénétration rapide de l'eau et des résurgences au niveau des vallées.

- Calcaires de Lourdes et de Bagnières : massif de faible extension où le karst est bien développé mais leur découpage ne permet la constitution d'un réservoir important.

- Massif de St-Pé : de constitution identique à celui des Baronnies, il offre une plus grande quantité de terrain jurassiques en affleurement. Le massif Urgonien y forme également un aquifère karstique perché. La karstification est moins avancée que dans les Baronnies et les exutoires sont perchés par rapport aux vallées.

#### Eaux souterraines : Nappes profondes du bassin Aquitain

- Nappe profonde de l'Eocène : la nappe infra-molassique est représentée par les sables de Lussagnet au niveau de Tarbes, l'eau fournie semble de bonne qualité. L'aquifère est profond au niveau de Tarbes (- 1 900 m).

- Nappes profondes Jurassique et Crétacé : aquifères mal connus avec des faciès flysch très répandus et qui limitent les possibilités d'exploitation.

#### Eaux souterraines : Nappes libres des formations quaternaires

- Nappes de formations glaciaires : possibilités de sources mais débit faible.

- Nappe alluviale de l'Adour : il s'agit de la nappe alluviale la plus importante sur le département, l'Adour peut soit l'alimenter soit la drainer selon sa position relative.

- Nappe alluviale de la Neste : aquifère important de bonne perméabilité localisée notamment autour de St-Laurent.

- Nappe alluviale de la Gave de Pau : alluvions de bonne perméabilité.

- Formations du Lannemezan : constituées de terrains argileux, l'existence locale de dépôts à prédominance de galets peut constituer un drain favorable à la circulation de l'eau et par suite à la constitution de sources.

<b>Aspects qualitatifs (2003)</b>
<p><u>Eaux distribuées</u> (cartes disponibles dans le rapport de synthèse pages 3 à 6) :</p> <p>44% de la population touchée par des problèmes de qualité.</p> <p>Les cas de non-conformité sont essentiellement des contaminations bactériennes dues à l'absence de traitement (notamment le sud du département). 112 collectivités ne possèdent pas de traitement.</p> <p>Les problèmes de nitrates et de pesticides sont concentrés au nord-ouest des Hautes-Pyrénées (une dizaine de captages touchés).</p> <p>On note également des teneurs importantes en Arsenic au sud-est du département.</p> <p><u>Eaux brutes</u> :</p> <p>Bonne qualité des eaux sur la Gave de Pau la Neste et les rivières de Gascogne excepté sur la petite Baïse qui subit une pollution organique en amont et une pollution diffuse par les nitrates en aval.</p> <p>Qualité passable pour l'Adour amont (pollution azotée) et aval (influence de l'agglomération tarbaise + pollution métallique).</p>
<b>Adéquation besoins - ressources</b>
<b>Actuel (2003)</b>
50 collectivités ont déclaré une pénurie, le plus souvent lié à la tarification de l'eau (eau gratuite sur 8 collectivités et 70 au forfait) ou aux fuites qu'à une réelle pénurie de ressource (liste page 46-47 du rapport).
<b>Futur (2015), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
Stabilisation globale de la population. Liste des collectivités présentant un bilan besoins/ressources déficitaires pages 90-94.
<b>Projets d'approvisionnement</b>
<p>Les solutions proposées pour les collectivités connaissant ou allant connaître une pénurie sont listées pages 130-138. Il s'agit la plupart du temps d'actions de type : mise en place de compteurs généraux et abonnés, tarification de l'eau ou diagnostic de réseaux. Très peu de scénarios proposent la création de nouveaux points d'approvisionnement, et lorsque c'est le cas, il est souvent préconisé le captage d'une nouvelle source proche de l'unité de distribution.</p> <p>Les collectivités du secteur sud apparaissent bien touchées par des problèmes d'Arsenic naturel. Le schéma préconise la mobilisation de nouvelles sources de meilleure qualité. La liste des collectivités concernée est donnée en pages 167-168 du rapport.</p>
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<i>Néant</i>
<b>Ressources stratégiques</b>
<p>Nappe alluviale de l'Adour pour les collectivités du secteur nord-ouest.</p> <p>Nappe profonde sur le secteur nord-est en coopération avec des collectivités Gersoises.</p>
<b>Potentiels de production et d'utilisation</b>
<i>Non étudiés</i>
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

<b>TARN</b>	<b>81</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable du Tarn</b>	<b>2005</b>
CG 81	
<b>Données informatiques associées</b>	
Données transmises : Document de synthèse - Fichiers d'analyse par secteur - Fiche diagnostic par collectivité Données existantes non transmises : SIG - Base de donnée Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude : Néant	
<b>Données générales</b>	
<p><b>Infrastructures :</b>  Pour l'étude de schéma départemental, le département a été découpé en 12 secteurs homogènes.  105 collectivités maître d'ouvrage : 82 communes autonomes et 23 ECPI.  169 800 abonnés : 48% en EPCI et 52% et communes autonomes.  404 points de prélèvements : 338 captages d'eaux souterraines et 66 d'eaux de surface.  32,3 Mm3 produits pour 24,5 Mm3 consommés ; important import d'eau hors département pour le SIAEP de la Montagne Noire (3,7 Mm3).  85% du volume produit provient de ressources superficielles (soit 27,5 Mm3 dont environ 3 Mm3 acheté à un département limitrophe).</p> <p><b>Principales ressources :</b>  <u>Eaux superficielles</u> : les principaux cours d'eau départementaux (Tarn, Agout, Dadou, Durenque,...) équivalent à 45 % des volumes produits ; les retenues tarnaises (La Roucarié, Fontbonne, Thuriès, Rassisse, La Bancalié, Pas du Sant, Pas des Bêtes,...) totalisent plus de 30 Mm3 de stockage nominal.  <u>Eaux souterraines</u> : mobilisées par des sources ou de petits forages issus des calcaires du Nord-ouest ou du socle.</p>	
<b>Aspects qualitatifs (2004)</b>	
10% des abonnés sont touchés par une qualité bactériologique insuffisante (6 secteurs : Causse-Vallée de la Vère ; Montredonnais ; Monts d'Alban ; Monts de Lacaune ; Sidobre ; Vallée du Thoré). Les eaux distribuées sur les secteurs Causse-Vallée de la Vère, Dadou Agout, Monts d'Alban et Roucarié Carmausin présentent une pollution chimique d'origine agricole ou industrielle. Cette problématique concerne 15 % des abonnés. 25 % des eaux produites sont non conformes en raison des caractéristiques naturelles des ressources sollicitées.	
<b>Adéquation besoins - ressources</b>	
<b>Actuel (2004)</b>	
22 collectivités sont touchées par une pénurie récurrente en période estivale (carte p.24)	

<b>Futur (2009), secteurs où les besoins vont le plus augmenter</b>
<i>Aucune indication</i>
<b>Projets d’approvisionnement</b>
Mise en place d’une « Action Test » sur la zone de la Montagne-Noire (défi territorial) Les actions du schéma départemental sont données par secteur géographique et par collectivité (voir fichier excel), elles ne sont toutefois pas détaillées (qu’elles ressources vont être sollicitées, la nature de projet,...).
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<i>Néant</i>
<b>Ressources stratégiques</b>
<i>Non définies</i>
<b>Potentiels de production et d’utilisation</b>
<i>Non étudiés</i>
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

<b>TARN-ET-GARONNE</b>	<b>82</b>
<b>Schéma départemental d'alimentation en eau potable du Tarn-et-Garonne</b>	<b>2003</b>
BRL	
<b>Données informatiques associées</b>	
<p>Données transmises : Rapports d'étude - Présentation Powerpoint - Base de données Access - Cartographie jpg</p> <p>Données existantes non transmises : SIG</p> <p>Données informatiques spécifiques exploitables pour l'étude :</p> <p>[Aménagements] : description des aménagements prévus dans le cadre du schéma</p> <p>[Captage] : Volume prélevé, problèmes en période estivale, aménagement de la ressource</p> <p>[Collectivité] : travaux projetés des collectivités</p> <p>[Commune] : estimation de l'évolution de la population (↗ / = / ↘)</p> <p>[Consommation] : détail des consommations par collectivité</p> <p>[Problématique_par_collect] : synthèse des problématiques par collectivité</p>	
<b>Données générales</b>	
<p><b><u>Infrastructures :</u></b></p> <p>195 communes, 205 480 habitants permanents en 1999 - tendance à la hausse de 0,32%/an.</p> <p>19 communes autonomes - 18 EPCI de production/distribution - 5 EPCI de production - 8 EPCI de distribution. 60% des collectivités ont délégué la gestion de l'eau à une société privée.</p> <p>51 captages AEP en service en 2003 dont 21 prélèvent une eau de surface. Mobilisation des eaux souterraines au nord et superficielles au sud. Au centre du département, on retrouve des eaux mixtes.</p> <p>32 collectivités sont alimentées en continu ou en période de pointe par une interconnexion. 9 collectivités possèdent une interconnexion de secours.</p> <p>La sécurisation de l'alimentation en eau potable reste peu développée.</p> <p>22 Mm<sup>3</sup> produits/an.</p> <p>Dotation moyenne : 404 l/j/abonné.</p> <p>Rendement moyen satisfaisant : 71%.</p> <p><b><u>Principales ressources :</u></b></p> <p><b><u>Eaux superficielles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Garonne : elle subit encore l'influence de la pollution de l'agglomération toulousaine mais s'améliore en aval en raison de l'absence de rejets urbains importants.</li> <li>- Le Tarn : La qualité est globalement bonne, on retrouve des teneurs en nitrates traduisant l'existence de rejets d'eaux usées et de pratiques agricoles.</li> <li>- L'Aveyron : faiblement alimentée en étiage, les risques d'eutrophisation sont importants ; à l'entrée du département, elle est de qualité passable (altération nitrates et phosphore).</li> </ul>	

- Les rivières de Gascogne (système de réalimentation Neste) : elles sont fortement sollicitées pour l'AEP. La Gimone, qui traverse en partie le Gers et draine un BV très agricole, est affectée par une pollution par les nitrates

#### Eaux souterraines :

- Le Lias calcaire (2 niveaux Sinémurien-Hettangien et Domérien supérieur) : Les possibilités de captage sont soit faible, soit mal connue.

- Le Jurassique moyen supérieur : il constitue le réservoir le plus important sur le département, d'une puissance de 500 à 600 m. La partie affleurante des calcaires (Causses du Quercy) donne naissance à de nombreuses sources. Il peut être sollicité dans sa partie captive par forage sous les molasses tertiaires.

- L'infra-molassique : formations sidérolithiques, argileuses ou sableuses, sans intérêt hydrogéologique.

- Les formations Intra-molassiques : les calcaires et les sables y sont susceptibles d'être aquifère mais leur capacité reste très limitée (calcaires en général peu fissurés et sables = lentilles de faibles extensions).

- Les alluvions de la Plaine Garonne-Tarn : offrent des possibilités intéressantes avec des débits locaux de 100 m<sup>3</sup>/h mais la nappe exploitable n'est limitée qu'à la bande subordonnée à la rivière ; en dehors de cette bande, la faible épaisseur des alluvions et les sécheresses sévères peuvent entraîner des baisses de débit considérables.

- Les alluvions de la Plaine de la Garonne : les basses terrasses sont de faible épaisseur d'où des débits en général inférieurs à 5 m<sup>3</sup>/h. La basse plaine, en rive droite amont de Castelsarrasin, présente des débits de 20 à 150 m<sup>3</sup>/h surtout dans les biefs de débits contrôlés. Ailleurs, ces débits sont sensibles aux périodes de sécheresse.

- Les alluvions de la Plaine du Tarn et de l'Aveyron : la basse plaine de l'Aveyron et la basse plaine en rive droite du Tarn offrent les meilleures possibilités de captage avec des débits de l'ordre de 50 à 100 m<sup>3</sup>/h.

#### Eaux «mixtes» :

Les ressources mixtes sont issues d'un prélèvement dans un cours d'eau puis réinjectées dans la nappe après filtration pour être ensuite captées à des buts d'alimentation en eau potable. Elles sont à ce titre aussi vulnérable que les eaux superficielles.

### **Aspects qualitatifs (2003)**

Les pesticides constituent le problème majeur avec 23 captages concernés par des pollutions ponctuelles ou chroniques (page 46 : carte des captages présentant des problèmes de pesticides).

Les dépassements de la norme turbidité sont également fréquents.

Localement, on retrouve des problèmes de Sélénium, Plomb, Ammonium ou HAP.

Bonne qualité globale vis-à-vis de la bactériologie et des nitrates. Certains captages présentent toutefois des teneurs en nitrates à surveiller car supérieures à 40 mg/l.

### **Adéquation besoins - ressources**

#### **Actuel (2003)**

9 collectivités ont déclarées une pénurie (carte disponible en jpg à reprendre + tableaux page 16-17 du rapport phase 2).

#### **Futur (2015), secteurs où les besoins vont le plus augmenter**

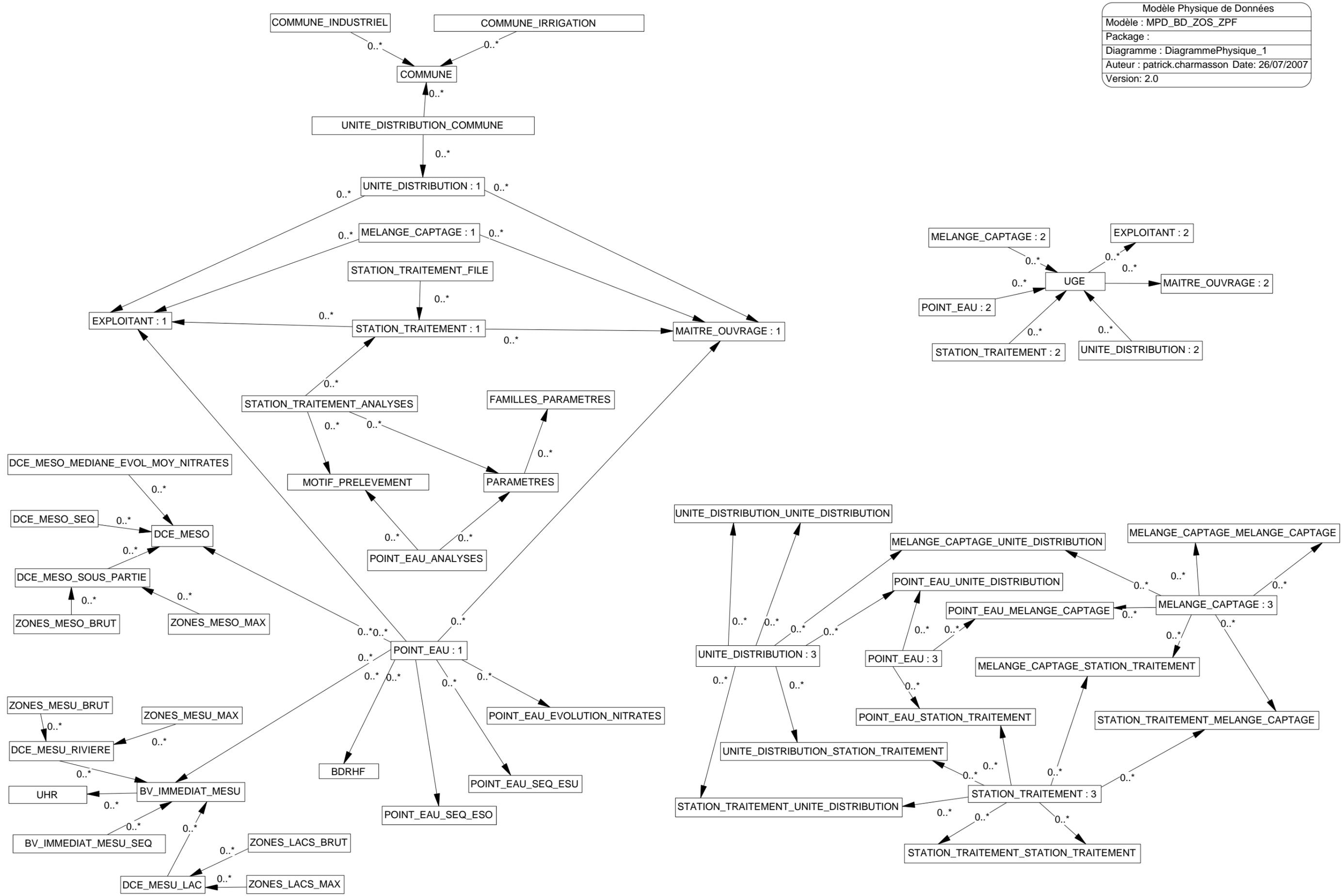
Bilan besoins/ressource des zones d'extension de l'agglomération toulousaine à surveiller compte tenu de la forte évolution (axe Toulouse-Montauban - croissant rose).

<b>Projets d’approvisionnement</b>
Page 45 du rapport de phase 2 : tableau des solutions envisagées pour les collectivités ayant déclaré une pénurie.
<b>Projets de gestion qualitative des eaux brutes</b>
<i>Néant</i>
<b>Ressources stratégiques</b>
<i>Non définies</i>
<b>Potentiels de production et d’utilisation</b>
<i>Non étudiés</i>
<b>Références autres études</b>
<i>Néant</i>

# ***Annexe 2***

---

## **Présentation de la base de données ZOS-ZPF**



# ***Annexe 3***

---

## **Courrier envoyé aux acteurs locaux**

# Agence de l'Eau Adour Garonne



Etablissement Public de l'Etat.  
Article 14 de la Loi sur l'eau du 16 décembre 1964  
90, rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex 4  
Tél. : 05 61 36 37 38 - Télécopie : 05 61 36 37 28  
E-mail : contact@eau-adour-garonne.fr

Toulouse, le 7 décembre 2006

Conseils Généraux, DDASS Service  
Santé et Environnement,  
DDAF Service Equipement Rural  
MISE, Syndicats départementaux,  
Conseils Régionaux

N/Réf : SDCP-Planif/MCM-FL/2006-129  
P.J. : 2  
Contact : Marie-Christine Mouils ☎ 05.61.36.36.67 - ✉ marie-christine.mouils@eau-adour-garonne.fr  
Pierre Marchet ☎ 05.61.36.37.80 - ✉ pierre.marchet@eau-adour-garonne.fr

Objet : Etude zonages AEP dans le SDAGE

Madame et Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Agence de l'eau Adour-Garonne, dans le cadre de la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Adour-Garonne, lance une étude en réponse à l'arrêté du 17 mars 2006 sur le contenu du SDAGE qui demande que les futurs SDAGE :

- identifient les zones utilisées actuellement pour l'alimentation en eau potable pour lesquelles des objectifs plus stricts seront fixés afin de réduire les traitements nécessaires à la production d'eau potable,
- proposent les zones à préserver en vue de leur utilisation future pour des captages destinés à la consommation humaine.

Cette étude devra proposer sous 6 mois (au plus tard en juin 2007), à partir des données obtenues et exploitées, des zonages pour les deux sujets traités par l'étude qui concernent les eaux souterraines et les eaux superficielles pour la qualité et la quantité. Ces résultats devront figurer dans l'avant projet de SDAGE que le Comité de bassin examinera en juillet 2007.

L'étude engagée par l'Agence de l'Eau s'appuiera d'une part sur les informations disponibles (Schémas Départementaux d'Eau Potable, base de donnée sur la qualité des eaux brutes et distribuées comme SISE EAUX, réseaux de mesure de la qualité des eaux superficielles et souterraines ...) et d'autre part sur l'expertise des acteurs locaux grâce à l'organisation de réunions départementales.

Cette étude qui vous associera se déroulera selon 3 phases comme suit :

- Analyse des données disponibles,
- Premières propositions de zonages,
- Propositions argumentées de zonages.

## DÉLÉGATIONS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

Quartier du Lac - Rue du P<sup>r</sup> André Lavignolle  
33049 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 11 19 99  
Fax : 05 56 11 19 98  
Départements :  
16-17-33-47-79-86

94, rue du Grand Prat  
19600 St-Pantaléon-de-Larche  
Tél. : 05 55 88 02 00  
Fax : 05 55 88 02 01  
Départements :  
15-19-24-63-87

7. passage de l'Europe  
BP 7503 - 64075 Pau Cedex  
Tél. : 05 59 80 77 90  
Fax : 05 59 80 77 99  
Départements :  
40-64-65

Rue de Bruxelles - Bourran  
BP 3510 - 12035 Rodez Cedex 9  
Tél. : 05 65 75 56 00  
Fax : 05 65 75 56 09  
Départements :  
12-30-46-48

46, av. du Général de Croulle  
Basso Cambo - 31100 Toulouse  
Tél. : 05 61 43 26 80  
Fax : 05 61 43 26 99  
Départements :  
09-11-31-32-34-81-82

La méthode de travail que nous avons retenue privilégie la construction des propositions de ces zonages en collaboration avec les acteurs départementaux de l'eau durant les phases 1 et 2.

Une série de réunions est prévue (de mi avril à début mai 2007) au cours desquelles le bureau d'étude (SIEE / GINGER Environnement) qui réalise ce travail pour notre compte, réunira pour chaque département, les services concernés du Conseil Général, de la DDASS, de la DDAF, de la MISE et du Syndicat départemental d'Eau Potable ou structure équivalente s'il en existe une dans votre département.

L'Agence de l'Eau a déjà confié au bureau d'étude les documents en sa possession concernant les Schémas Départementaux, afin que ce dernier les exploite préalablement aux réunions départementales, ainsi que les autres informations pertinentes disponibles.

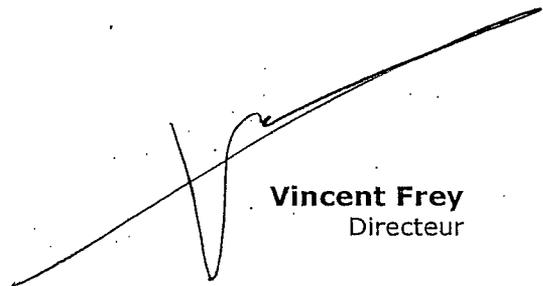
A ce titre, et afin de collecter le maximum d'informations avant ces réunions, nous vous sollicitons dès à présent pour disposer des informations relatives aux capacités d'accueil touristiques actuelles par commune (voire des projections sur leur évolution dont vous disposeriez) qui nous permettront de compléter la caractérisation des populations et de leurs évolutions.

Afin d'établir au plus vite une liste de nos correspondants pour cette étude, je vous invite à nous communiquer les coordonnées d'un représentant de votre service, que le bureau d'étude pourra contacter pour la programmation des réunions et la conduite de cette étude, ainsi que la collecte des données d'accueil touristique.

A cet effet, un formulaire est à votre disposition joint à ce courrier que vous pouvez retourner par courrier à l'Agence de l'Eau (ou par e-mail à [edith.vier@siee.fr](mailto:edith.vier@siee.fr))

Pour la bonne réussite des travaux, je vous demande de bien vouloir réserver le meilleur accueil au bureau d'étude SIEE qui ne manquera pas de contacter votre structure.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à cette étude, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Vincent Frey**  
Directeur

Départements concernés : 11-30-34-63-86-87

Copie : DIREN (Bassin et région), DRASS, COPIL Etude zonage AEP, délégations AEAG, AELB, AERMC, SMEGREG

LETTRÉ ETUDE ZONAGES AEP  
Liste des destinataires

Civilité	Prénom	Nom	Ligne 2	Ligne 3	CP	Ville	Copie
Monsieur le Directeur			AGENCE DE L'EAU	RHONÉ-MEDITERRANÉE-CORSE	69363	LYON CEDEX 07	Copie
Monsieur le Délégué régional			AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	DELEGATION DE BORDEAUX	33049	BORDEAUX CEDEX	Copie
Monsieur le Délégué régional			AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	DELEGATION DE PAU	64075	PAU CEDEX	Copie
Monsieur le Délégué régional			AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE	DELEGATION DE RODEZ	12035	RODEZ CEDEX 9	Copie
Monsieur le Directeur			AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE	DELEGATION DE BRIVE	31100	TOULOUSE	Copie
Monsieur le Directeur	Jacques	RICARD	BRGM Midi-Pyrénées	DELEGATION DE BRIVE	19600	ST PANTALEON DE LARCHE	Copie
Monsieur le Directeur départemental			D.D.A.S.S. DE LA HAUTE-GARONNE		31078	ORLEANS CEDEX 02	Copie
Monsieur le Directeur			D.R.A.S.S. AQUITAINE		31021	RAMONVILLE SAINT AGNE	Copie
Monsieur le Directeur			D.R.A.S.S. ALVERGNE		33090	TOULOUSE CEDEX 2	Copie
Monsieur le Directeur			D.R.A.S.S. LANGUEDOC-ROUSSILLON		63034	BORDEAUX CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.R.A.S.S. LIMOUSIN		34064	CLERMONT FERRAND	Copie
Monsieur le Directeur			D.R.A.S.S. POITOU-CHARENTES		87000	MONTPELLIER CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			DIREN AQUITAINE		86035	LIMOGES	Copie
Monsieur le Directeur			DIREN AUVERGNE		33073	POITIERS	Copie
Monsieur le Directeur			DIREN LANGUEDOC-ROUSSILLON		63100	BORDEAUX CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			DIREN MIDI PYRENEES		34000	CLERMONT FERRAND	Copie
Monsieur le Directeur	Grégoire	GONZALEZ	DIREN MIDI PYRENEES		87000	MONTPELLIER	Copie
Monsieur le Directeur			DIREN MIDI-PYRENEES		31074	LIMOGES	Copie
Monsieur le Directeur	Gilles	CHOISNARD	Ingén. Général Génie Sanitaire	S.E.M.A.	31050	TOULOUSE CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur	Edith	VIER	STEE	Chargé du bassin hydrographique	86038	TOULOUSE CEDEX 9	Copie
Monsieur le Directeur	Thierry	LAVIE	Chargé d'Etude Environnement	Service "environnement, habitat, cadre de vie"	34184	MONTPELLIER	Copie
Monsieur le Directeur			Conseil Régional LIMOUSIN		33077	BORDEAUX CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur	Sébastien	VINCINI	Conseil Régional MIDI-PYRENEES		87031	LIMOGES CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur	Michel	VARLET	Conseil Régional POITOU-CHARENTES	Direction de l'Environnement et du Développement Durable	31406	TOULOUSE CEDEX 9	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DE LA CHARENTE	Service de l'eau	86021	POITIERS CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DE LA CHARENTE-MARITIME		16022	ANGOULEME	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DE LA CORREZE		17072	LA ROCHELLE CEDEX 9	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DE LA GIRONDE		19011	TULLE CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DE LA HAUTE-GARONNE		24016	PERIGUEUX CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DE LA HAUTE-LOZERE		33090	BORDEAUX CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DE LA VIENNE		31074	TOULOUSE CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DE L'AVEYRON		48005	MENDE	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DE L'HERAULT		86020	POITIERS CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DES HAUTES-PYRENEES		09007	FOIX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DU CANTAL		11001	CARCASSONNE CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DU GARD		12033	RODEZ CEDEX 9	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DU LOT		34076	MONTPELLIER	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DU LOT-ET-GARONNE		79027	NIORT CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DU PUY DE DOME		40005	MONT DE MARSAN	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. DU TARN		15012	AURILLAC CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.F. PYRENEES-ATLANTIQUES		30000	NIMES	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE LA CHARENTE		32011	AUCH	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE LA CORREZE		46005	CAHORS CEDEX 9	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE LA DORDOGNE		47031	AGEN CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE LA GIRONDE		63370	LEMPDES	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE LA LOZERE		81013	ALBI	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE LA HAUTE-LOZERE		82009	MONTAUBAN CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE LA HAUTE-VIENNE		64031	PAU CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE LA VIENNE		64109	BAYONNE	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE L'AUDE		16017	ANGOULEME CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DE L'AVEYRON		19012	TULLE	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		24016	PERIGUEUX CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		33062	BORDEAUX CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		33200	BORDEAUX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		87031	LIMOGES CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		48005	MENDE CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		86034	POITIERS CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		11012	CARCASSONNE CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		12031	RODEZ	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		34007	MONTPELLIER CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		79021	NIORT CEDEX	Copie
Monsieur le Directeur			D.D.A.S.S. DES HAUTES-SEVRES		65013	TARBES CEDEX 9	Copie

LETTRÉ ETUDE ZONAGES AEP  
Liste des destinataires

M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. DES LANDES	40011	MONT DE MARSAN CEDEX
M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. DU CANTAL	15000	AURILLAC
M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. DU GARD	30000	NIMES
M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. DU GERS	32020	AUCH CEDEX
M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. DU LOT	46010	CAHORS CEDEX
M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. DU LOT-ET-GARONNE	47015	AGEN CEDEX
M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. DU LOT-ET-GARONNE	47916	AGEN CEDEX 9
M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. DU PUY-DE-DOME	63000	CLERMONT FERRAND
M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. DU TARN	81013	ALBI CEDEX
M. le Directeur départemental	D.D.A.S.S. PYRENEES-ATLANTIQUES	64016	PAU CEDEX
Monsieur le Directeur	D.R.A.S.S. MIDI-PYRENEES	31100	TOULOUSE
Madame la Directrice	DDASS DE L'ARIEGE	09000	FOIX
Monsieur le Directeur Général	des Services du Conseil Général de l'Ariège	09007	FOIX CEDEX
Monsieur le Directeur Général	des Services du Conseil Général de l'Aude	11855	CARCASSONNE CEDEX 9
Monsieur le Directeur Général	des Services du Conseil Général du Gard	30044	NIMES CEDEX
Monsieur le Directeur Général	des Services du Conseil Général de la Haute-Garonne	31091	TOULOUSE CEDEX 9
Monsieur le Directeur Général	des Services du Conseil Général de Gers	32022	AUCH CEDEX 9
Monsieur le Directeur Général	des Services du Conseil Général de l'Hérault	34087	MONTPELLIER CEDEX
Monsieur le Directeur Général	des Services du Conseil Général du Tarn	81013	ALBI CEDEX 9
Monsieur	Directeur de la Fédération départementale de la Haute-Garonne	82013	MONTAUBAN CEDEX
Monsieur	Directeur des Services - Conseil Général Charente-Maritime	47000	AGEN
Monsieur	Directeur des Services du Conseil Général de la Charente	17000	LA ROCHELLE
Monsieur	Directeur des Services du Conseil Général de la Gironde	16917	ANGOULEME CEDEX 9
Monsieur	Directeur des Services du Conseil Général de la Gironde	33074	BORDEAUX CEDEX
Monsieur	Directeur des Services du Conseil Général Lot-et-Garonne	47922	AGEN CEDEX
Monsieur	Directeur des Services du Conseil Général des Deux Sèvres	79021	NIORT CEDEX
Monsieur	Directeur des Services du Conseil Général de la Vienne	86008	POITIERS
Monsieur	Directeur du SMEGREG Les Jardins de Gambetta	33000	BORDEAUX
Monsieur	Directeur Général des Services du Conseil Général de la Haute-Garonne	64038	PAU CEDEX 9
Monsieur	Directeur Général des Services du Conseil Général de la Haute-Garonne	40025	MONT DE MARSAN CEDEX
Monsieur	Directeur Général des Services du Conseil Général de la Haute-Garonne	65013	TARBES CEDEX
Monsieur	Directeur Général du Cantal	15015	AURILLAC CEDEX
Monsieur	Directeur Général de la Corrèze	19005	TULLE CEDEX
Monsieur	Directeur Général Dordogne	24019	PERIGUEUX
Monsieur	Directeur Général des Services du Conseil Général Lot	46005	CAHORS CEDEX
Monsieur	Directeur Général des Services du Conseil Général Lot	48005	MENDE CEDEX
Monsieur	Directeur Général des Services du Conseil Général Haute-Vienne	63003	CLERMONT FERRAND
Monsieur	Directeur Général des Services du Conseil Général de l'Aveyron	87031	LIMOGES CEDEX
Monsieur le Directeur Général	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE L'ARIEGE	12007	RODEZ CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE L'AUDE	09007	FOIX CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE L'AVEYRON	11890	CARCASSONNE CEDEX 9
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DU CANTAL	12033	RODEZ CEDEX 09
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE LA CHARENTE	15012	AURILLAC CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE LA CHARENTE-MARITIME	16017	ANGOULEME
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE LA CORREZE	17072	LA ROCHELLE CEDEX 9
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE LA DORDOGNE	19011	TULLE CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DU GARD	24016	PERIGUEUX CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE LA HAUTE-GARONNE	30000	NIMES
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DU GERS	31074	TOULOUSE CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE LA GIRONDE	32020	AUCH CEDEX 09
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE L'HERAULT	33090	BORDEAUX CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DES LANDES	34261	MONTPELLIER CEDEX 2
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DU LOT	40005	MONT DE MARSAN CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE LOT-ET-GARONNE	46005	CAHORS CEDEX 9
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE LA LOZERE	47031	AGEN CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DU PUY-DE-DOME	48005	MENDE CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DES PYRENEES-ATLANTIQUES	63370	LEMPDES
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DES HAUTES-PYRENEES	64031	PAU CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DES DEUX-SEVRES	65017	TARBES CEDEX 9
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DU TARN	79027	NIORT CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE TARN-ET-GARONNE	81013	ALBI CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU DE LA VIENNE	82009	MONTAUBAN CEDEX
Monsieur le Chef de la MISE	MISSION INTERSERVICES DE L'EAU de la Haute-Vienne	86020	POITIERS CEDEX
Monsieur	Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime	87031	LIMOGES CEDEX
Madame	Syndicat Mixte d'Harmonisation du Pti de l'eau en Charente	17119	SAINTE CEDEX
Monsieur	SAGE Nappes Profondes en Gironde	16917	ANGOULEME CEDEX
		33000	BORDEAUX

Toulouse, le 7 décembre 2006

# ***Annexe 4***

---

## **Diaporamas présentés lors des réunions départementales**



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# IDENTIFICATION DES ZONES A OBJECTIFS PLUS STRICTS ET DES ZONES A PRESERVER POUR L'AEP FUTURE

## Réunions départementales février - mars 2007



## Résumé de la démarche

- **OBJECTIF : Identifier 2 types de zones, pour les eaux souterraines et superficielles** (art. 10 - *arrêté du 17 mars 2006 relatif au contenu des SDAGE*)
  - les zones utilisées actuellement pour l'alimentation en eau potable pour lesquelles des objectifs plus stricts seront fixés afin de réduire les traitements nécessaires à la production d'eau potable (ZOS)
  - les zones à préserver en vue de leur utilisation future pour des captages destinés à la consommation humaine (ZPF)
  
- **La méthode de définition des zones est fondée sur une double démarche :**
  - **Analyse de critères** (aspects qualitatifs et quantitatifs), avec l'appui d'une base de données en lien avec un SIG
  - **Expertise des acteurs locaux** mobilisés lors de 2 séries de réunions départementales



## Contexte réglementaire

- **Directive cadre sur l'eau** : protéger les masses d'eau utilisées pour l'AEP de façon à réduire le niveau de traitement; notion de zones de sauvegarde pour ces masses d'eau
- **Arrêté ministériel du 17 mars 2006 sur le contenu des SDAGE** : Zones où sont définis des objectifs spécifiques de protection des captages AEP >> masses d'eau ou parties de masses d'eau
- **Des outils opérationnels seront définis pour la protection de ces zones (lema, code environnement, décrets en cours de rédaction)**  
2 types de dispositifs à l'échelle des aires d'alimentation des captages AEP d'une importance particulière pour l'approvisionnement actuel ou futur
  - Programmes d'actions établis en concertation avec les collectivités territoriales et leurs groupements, sur des zones délimitées par l'autorité administrative
  - Prescriptions réglementaires applicables aux ouvrages et activités qui ont un impact sur la qualité et la quantité de la ressource



## Résumé de la démarche

- Réunion 1 Comité de pilotage : validation des critères et des principes d'évaluation
- Exploitation des informations (bases de données, schémas départementaux AEP) - Evaluation des critères, construction de la base de données ZOS - ZPF et élaboration des cartes
- **Première série de réunions départementales** destinée à recueillir des données complémentaires et les dires d'experts
- Réunion 2 Comité de pilotage : bilan des réunions départementales et validation de la méthode d'analyse multicritères
- Intégration des données complémentaires fournies par les acteurs locaux, analyse multicritères et production des propositions de zonages
- **Seconde série de réunions départementales** pour valider les premières propositions de zonages
- Réunion 3 Comité de pilotage : bilan des réunions départementales et validation des propositions de zonages.

## PLANNING PREVISIONNEL établi en décembre 2006

	Nov		Décembre				Janvier					Février				Mars				Avril			Mai					
N° semaine	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
<b>Phase 1 : ANALYSE DES DONNEES DISPONIBLES - PREMIERE SERIE DE REUNIONS DEPARTEMENTALES - 3 MOIS</b>																												
<i>Notification du marché : 21/11/2006 (semaine 47)</i>																												
Réception des données fournies par l'Agence de l'eau et vérification (démarrage délai étude)																												
Réflexion préalable sur les critères (en fonction des données transmises) ; préparation première réunion avec le Comité de pilotage																												
Réunion de lancement : COPIL 1			15																									
Exploitation des documents et bases de données disponibles; construction base de données ZOS - ZPF; affinage et évaluation des critères; planification réunions départementales																												
Réunion intermédiaire avec l'Agence de l'eau pour validation des supports des premières réunions départementales																												
Première série de réunions départementales																												
RD et bilan de la première série de réunions départementales																												
Réunion de fin de phase 1 COPIL 2																												
<b>Phase 2 : PREMIERES PROPOSITIONS DE ZONAGES - SECONDE SERIE DE REUNIONS DEPARTEMENTALES - 2 MOIS</b>																												
Exploitation de documents complémentaires ; Intégration de données complémentaires dans la base de données ZOS - ZPF, suite aux réunions départementales																												
Analyse multicritère aboutissant aux premières propositions de zonages ZOS et ZPF et préparation de la seconde série de réunions départementales (planification, élaboration des supports)																												
Seconde série de réunions départementales																												
RD et bilan de la seconde série de réunions départementales																												
Réunion de fin de phase 2 COPIL 3																												
<b>Phase 3 : PROPOSITIONS DE ZONAGES ARGUMENTEES AU COMITE DE PILOTAGE - 1 MOIS</b>																												
Prise en compte des résultats de la phase 2 pour élaborer les propositions de zonages version 2; rédaction d'un rapport présentant la méthodologie et l'argumentaire; finalisation de la base de données, des cartographies et des listes de zones et de captages																												
Réunion de fin de phase 3 COPIL 4																												



## PRESENTATION DES CRITERES

Principaux critères	Méthodes	Contribution acteurs départementaux
<b>QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES</b>		
Qualité des eaux brutes souterraines	ADES et SISE-EAU (2001 - 2006) SEQ eau souterraine, aptitude usage AEP Cartes par point et par altération >> carte de synthèse par masse d'eau	Représentativité des résultats par point
Evolution de la teneur en NO3	ADES et SISE-EAU (1996 - 2006) Régression statistique sur les moyennes annuelles >> carte des variations moyennes	Alimente critère suivant
Tendance d'évolution 2015 qualité des eaux souterraines	Base de données Etat des lieux DCE (pressions actuelles) Evolution passée teneur en NO3	Avis d'expert sur tendance d'évolution d'ici 2015
Faisabilité de l'amélioration de la qualité	Objectifs de qualité DCE Programme de mesures DCE / SDAGE (travaux des STL)	Avis d'expert sur la faisabilité de l'amélioration d'ici 2015



## PRESENTATION DES CRITERES

Principaux critères	Méthodes	Contribution acteurs départementaux
<b>QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES</b>		
Qualité des eaux superficielles	RNB (2003 - 2005) et SISE-EAU (2001 - 2006) SEQ eau, aptitude usage AEP Cartes par point et par altération >> carte de synthèse par masse d'eau Lacs : évaluation qualité physico-chimique (État des lieux DCE)	Pour avis
Tendance d'évolution 2015 qualité des eaux superficielles	Base de données masses d'eau de surface : RNABE écologique et chimique	Pour mémoire
Faisabilité de l'amélioration de la qualité	Objectifs de qualité DCE Programme de mesures DCE / SDAGE (travaux des STL)	Recueil des remarques sur les éléments présentés (objectifs et actions)



## PRESENTATION DES CRITERES

Principaux critères	Méthodes	Contribution acteurs départementaux
<b>BESOINS EN EAU ET POTENTIEL D'UTILISATION DES RESSOURCES</b>		
Problèmes de disponibilité de ressource	Identification des UGE en situation déficitaire, actuelle ou future Schémas départementaux	A compléter en réunion
Secteurs de forte demande en eau en 2015	Estimation des volumes annuels à partir des populations pondérées + exploitation des projections INSEE 2015 >> Identification des UGE à forte augmentation prévisible des besoins	Validation des secteurs de plus forte demande en eau
Unicité de la ressource mobilisable	Pas de ressource alternative utilisable au voisinage (ou en profondeur) pour une ou plusieurs UGE	A renseigner en réunion
Potentiel de production des ressources	Potentiel de production résiduel (situation déficitaire, équilibre, potentiel résiduel) Carte du RNABE quantitatif (eaux souterraines)	A renseigner en réunion
Potentiel d'utilisation tenant compte du rayon d'action / pop desservables	Croisement de 3 critères : potentiel de production, UGE déficitaires et de forte demande en eau à 2015 + analyse / rayon d'action <i>En regard des zones « de besoin », où sont les ressources utilisables ?</i>	A renseigner en réunion



**Principe de définition des ZOS et ZPF :  
analyse croisée des critères, à l'aide du SIG**

- Critère qualité des eaux brutes X Critères relatifs aux potentialités et aux besoins >>>

Zones à préserver pour le futur

- Critère qualité des eaux brutes + faisabilité de l'amélioration de la qualité X Critères relatifs aux potentialités et aux besoins >>>

Zones à objectifs plus stricts



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# IDENTIFICATION DES ZONES A OBJECTIFS PLUS STRICTS ET DES ZONES A PRESERVER POUR L'AEP FUTURE

## Réunions départementales 2 avril - mai 2007



## Ordre du jour

- 1 - Résumé du bilan des réunions départementales n° 1
- 2 - Présentation de la méthode multicritères de présélection des ZOS et ZPF
- 3 - Présentation des résultats obtenus pour le département et discussion / validation



## Résumé du bilan des réunions départementales n° 1

- **But** : apprécier le niveau et la pertinence des informations dont on dispose, de façon à définir la méthode de sélection
- **Bilan pour les principaux critères présentés en réunions 1**
  - **Cartes de qualité des eaux** : non directement utilisables pour définir l'aptitude générale à l'AEP d'une masse d'eau; les objectifs DCE 2015 fournissent une information globalisée à la masse d'eau pertinente pour l'exercice
  - **Carte des secteurs à forte demande en eau**: généralement cohérente avec l'expertise des acteurs locaux (quelques modifications locales)
  - **Collectivités déficitaires** : critère non renseignable à l'échelle AG
  - **Unicité des ressources, potentiel résiduel, ressources utilisables pour le futur** : critères bien renseignés
- **Quelques difficultés de repérage / référentiel MESO profondes**



## Présentation de la méthode multicritères

- Méthode définie avec le Comité de pilotage réuni le 28 mars 2007
- Méthode en 2 étapes, menée distinctement pour les MESU et les MESO
  - 1) Application de 4 critères quantitatifs
    - V : part du volume prélevé dans la ME pour l'AEP / total département; note 1 si  $V > 10\%$
    - U : unicité de la ressource; note 1 si ressource « unique »
    - P : potentiel résiduel; note 1 si potentiel existant
    - F : ressource utilisable pour le futur; note 1 si oui
  - Note globale par ME sur 4 points
  - 2) Application d'1 critère qualitatif
    - Si objectif DCE = bon état ou très bon état 2015 >> ZPF
    - Si objectif DCE avec dérogation >> ZOS



## Présentation de la méthode multicritères

- Définition de sous-parties de MESO en cas d'hétérogénéité vis-à-vis des critères de sélection retenus  
Décision du Comité de pilotage de ne pas créer de sous-parties pour les MESO profondes captives
- In fine, 3 niveaux stratégiques seront définis :
  - 1) local; 2) départemental
  - 3) bassin Adour-Garonne : ressources stratégiques au niveau départemental + éventuellement ressources stratégiques à un niveau plus local mais intéressant plusieurs départements
- Représentation cartographique des propositions ZOS - ZPF
  - 1 carte par département des MESO présélectionnées ZOS ou ZPF
  - 1 carte par département des MESU présélectionnées ZOS ou ZPF (représentation du bassin immédiat de la MESU)



## Discussion / validation des premières propositions de ZOS et ZPF

- Examen des tableaux d'analyse multicritères pour validation et compléments d'information
- Analyse de la cohérence de la sélection obtenue avec la vision des acteurs locaux
- Cas des ME interdépartementales
- Répartition des ME retenues en fonction de 2 niveaux stratégiques : local ou départemental
- Avis sur le mode de représentation cartographique des ZOS et ZPF

# ***Annexe 5***

---

**Jeu de cartes utilisé lors des  
premières réunions départementales  
Exemple du département de la Dordogne**

---

## ETUDE ZOS ET ZPF- Annexe N°5

Liste des cartes réalisées pour chaque département étudié dans le cadre de cette étude.  
Ces cartes ne sont pas mises à disposition car les fichiers sont trop volumineux.  
Une exemple de carte est proposé ici

---

- 0- Masses d'eau souterraines et points d'eau souterrains
- 1- Aptitude globale des masses d'eau souterraines et points d'eau souterrains
- 2- Altération des points d'eau souterrains par les nitrates
- 3- Altération des points d'eau souterrains par les pesticides
- 4- Altération des points d'eau souterrains par l'azote hors nitrates
- 5- Altération des points d'eau souterrains par la bactériologie
- 6- Altération des points d'eau souterrains par le fer et le manganèse
- 7- Altération des points d'eau souterrains par la minéralogie
- 8- Altération des points d'eau souterrains par les micropolluants minéraux
- 9- Altération des points d'eau souterrains par les matières organiques et oxydables
- 10- Altération des points d'eau souterrains par les micropolluants organiques et autres
- 11- Altération des points d'eau souterrains par les particules en suspension
- 12- Altération des points d'eau souterrains par la coloration
- 13- Altération par les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) des points d'eau destinés à l'alimentation en eau potable
- 14- Altération par les polychlorobiphényles des points d'eau destinés à l'alimentation en eau potable
- 16- Evolution moyenne des concentrations en nitrates des masses d'eau souterraines et points d'eau souterrains entre 1996 et 2006
- 17- RNABE chimique 2015 des masses d'eau souterraines
- 18- Vulnérabilité intrinsèque des masses d'eau souterraines
- 19- Niveau de traitement des unités de distribution et origine de l'eau
- 20- Type et importance des pressions actuelles sur les masses d'eau souterraines
- 22- Volume prélevé pour l'AEP dans les masses d'eau souterraines
- 23- Etat et RNABE quantitatif des masses d'eau souterraines
- 26- Evolution des pressions de prélèvements AEP dans les masses d'eau souterraines d'ici 2015
- 28- Secteurs de forte demande en eau et évolution des besoins 2015
- 31- Aptitude globale des masses d'eau superficielles et points d'eau superficiels
- 32- Altération des points d'eau superficiels par les nitrates
- 33- Altération par les pesticides des masses d'eau superficielles et des points d'eau superficiels destinés à l'alimentation en eau potable
- 34- Altération par l'acidité des points d'eau superficiels
- 35- Altération par la bactériologie des points d'eau superficiels destinés à l'alimentation en eau potable
- 36- Altération par la couleur des points d'eau superficiels
- 37- Altération par effet de prolifération végétale des points d'eau superficiels
- 38- Altération par HAP des points d'eau superficiels
- 39- Altération par les micropolluants minéraux des points d'eau superficiels
- 40- Altération par les micropolluants organiques des points d'eau superficiels
- 41- Altération par les matières organiques et oxydables des points d'eau superficiels
- 42- Altération par les polychlorobiphényles des points d'eau superficiels
- 43- Altération par la minéralogie des points d'eau superficiels
- 44- Altération par la minéralogie des points d'eau superficiels
- 46- RNABE chimique 2015 des masses d'eau superficielles
- 47- RNABE écologique 2015 des masses d'eau superficielles
- 48- RNABE global 2015 des masses d'eau superficielles
- 50- Volume prélevé pour l'AEP dans les masses d'eau superficielles

## Dordogne

Masses d'eau souterraines  
et points d'eau souterrains

### Légende

#### Fond cartographique

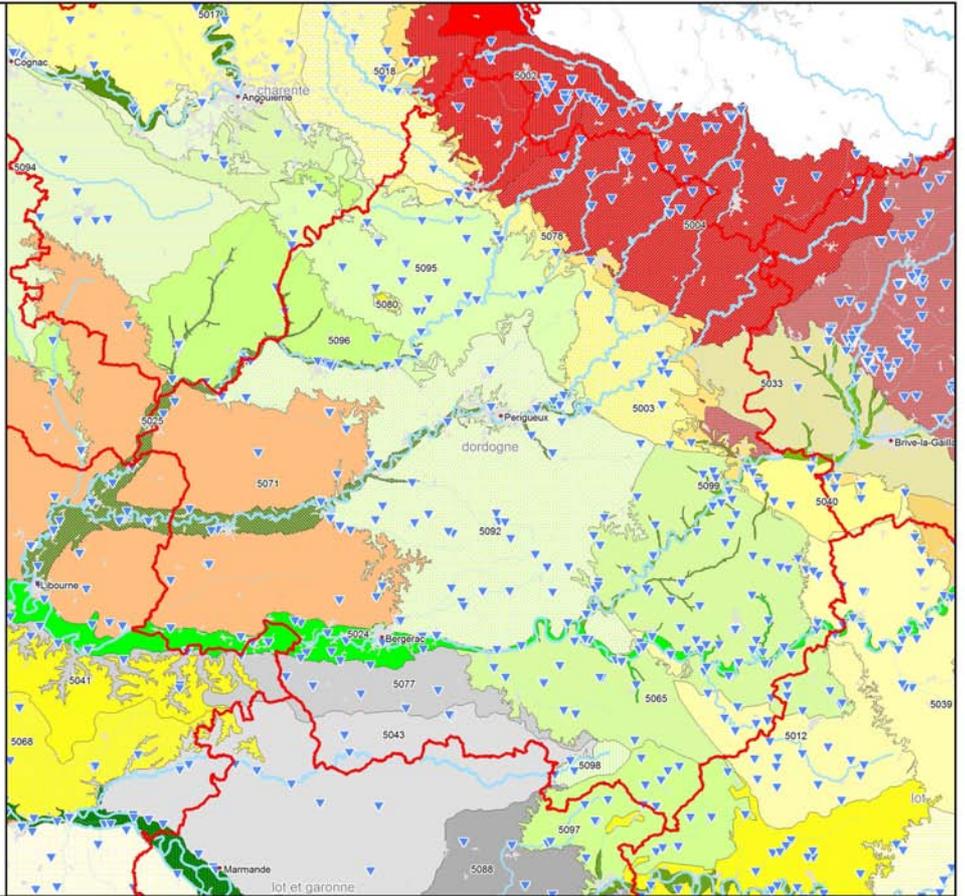
-  Agglomération
-  Limite départementale
-  Limite des masses d'eau souterraines
-  Ville > 10 000 habitants
-  Réseau hydrographique

Echelle: 1 / 525 000e

Source des données: DCE, ADES et DDASS



**Société d'Ingénierie Eau & Environnement**  
PARC 2000 - 198 rue Yves Montand  
34 184 MONTPELLIER CEDEX 4  
Téléphone : 04 67 43 90 00 - Télécopie : 04 67 43 90 01



# ***Annexe 6***

---

**Tableaux de données utilisés lors des  
premières réunions départementales**

**Exemple du département de la Dordogne**

Dept	Code ME sout	Nom ME sout	Aptitude générale AEP		Altération NO3 couleur	Variation annuelle moyenne NO3 mg/an	RNABE qualitatif (couleur)	Bon état qualitatif	Échéance	Tendance d'évolution 2015		Faisabilité de l'amélioration qualité eaux brutes		Caractère "unique" de la ressource		Potentiel de production				
			Classe (couleur)	SP						0 (-), 1 (+) ou 2 (-)	Altérations déclassantes	oui/non	Commentaires	oui ou blanc	SP	RNABE quantitatif (couleur)	Bon état quantitatif	Échéance	déficitaire, équilibré, potentiel (D, E, P)	SP
24	5071	SABLES, GRAVIERS, GALETS ET CALCAIRES DE L'EOCENE NORD AG	3		1	0,009	1	Bon état	2015							3	Bon état	2021		
24	5072	CALCAIRES DU SOMMET DU CRETACE SUPERIEUR CAPTIF NORD AQUITAIN	3		1	0,088	1	Bon état	2015							3	Bon état	2021		
24	5073	CALCAIRES ET SABLES DU TURONIEN CONIACIEN CAPTIF NORD-AQUITAIN	3		1	-0,098	1	Bon état	2015							3	Bon état	2015		
24	5075	CALCAIRES, GRES ET SABLES DE L'INFRA-CENOMANIEN/CENOMANIEN CAPTIF NORD AQUITAIN	4		1	0,129	1	Bon état	2015							3	Bon état	2021		
24	5078	SABLES, GRES, CALCAIRES ET DOLOMIES DE L'INFRA-TOARCIEN	3		2	0,164	3	Bon état	2027							1	Bon état	2015		
24	5080	CALCAIRES DU JURASSIQUE MOYEN ET SUPERIEUR CAPTIF	3		1	0,026	1	Bon état	2015							3	Bon état	2015		
24	5002	SOCLE BV HAUT BANDIAT ET TARDOIRE SECTEUR HYDRO R1	3		1	-0,005	1	Bon état	2015							3	Bon état	2015		
24	5003	CALCAIRES JURASSIQUES BV ISLE-DRONNE SECTEURS HYDRO P6-P7	3		1	0,324	3									1				
24	5004	SOCLE BV ISLE-DRONNE SECTEURS HYDRO P6-P7	3		1	-0,011	1	Bon état	2015							1	Bon état	2015		
24	5005	SOCLE BV VEZERE SECTEURS HYDRO P3-P4	3		1	-0,027	1	Bon état	2015							1	Bon état	2015		
24	5011	VOLCANISME CANTALIEN - BV Adour-Garonne	3		1	0,104	1	Bon état	2015							1	Bon état	2015		
24	5012	CALCAIRES ET MARNES DU JURASSIQUE SUP DU BV DE LA DORDOGNE SECTEUR HYDRO P2	3		1	0,200	3									1				
24	5018	CALCAIRES DU KARST DE LA ROCHEFOUCAULD BV CHARENTE	3		2	-0,081	3	Bon état	2027							3	Bon état	2015		
24	5024	ALLUVIONS DE LA DORDOGNE	3		1	0,000	3									1				
24	5025	ALLUVIONS DE L' ISLE ET DE LA DRONNE	3		2	-0,062	3									1				
24	5039	CALCAIRES DES CAUSSES DU QUERCY BV DORDOGNE	3		1	0,121	3									1				
24	5040	CALCAIRES DES CAUSSES DU QUERCY BV CORREZE-VEZERE	3		1	0,059	3									1				
24	5043	MOLASSES DU BASSIN DE LA GARONNE ET ALLUVIONS ANCIENNES DE PIEMONTE	3		2	0,096	3	Dérogation	2021							1	Bon état	2015		
24	5065	CALCAIRES, GRES ET SABLES DU CRETACE SUP BASAL LIBRE EN PERIGORD SARLADAIS BOURIANE	3		2	-0,076	3									1				
24	5071	SABLES, GRAVIERS, GALETS ET CALCAIRES DE L'EOCENE NORD AG	3		1	0,009	1	Bon état	2015							3	Bon état	2021		
24	5076	CALCAIRES, GRES ET SABLES DE L'INFRA-CENOMANIEN/CENOMANIEN LIBRE	3		3	-0,072	3	Bon état	2027							3	Bon état	2015		
24	5078	SABLES, GRES, CALCAIRES ET DOLOMIES DE L'INFRA-TOARCIEN	3		2	0,164	3	Bon état	2027							1	Bon état	2015		
24	5080	CALCAIRES DU JURASSIQUE MOYEN ET SUPERIEUR CAPTIF	3		1	0,026	1	Bon état	2015							3	Bon état	2015		
24	5088	MOLASSES DU BASSIN DU LOT	3		2	-0,100	3	Dérogation	2021							1	Bon état	2015		
24	5092	CALCAIRES DU SOMMET DU CRETACE SUPERIEUR DU PERIGORD	3		1	0,045	1	Bon état	2015							1	Bon état	2015		

Masses d'eau souterraines  
24 - Dordogne

Dept	Code ME sout	Nom ME sout	Aptitude générale AEP		Altération NO3 couleur	Variation annuelle moyenne NO3 mg/an	RNABE qualitatif (couleur)	Bon état qualitatif	Échéance	Tendance d'évolution 2015		Faisabilité de l'amélioration qualité eaux brutes		Caractère "unique" de la ressource		Potentiel de production				
			Classe (couleur)	SP						0 (-), 1 (+) ou 2 (-)	Altérations déclassantes	oui/non	Commentaires	oui ou blanc	SP	RNABE quantitatif (couleur)	Bon état quantitatif	Échéance	déficitaire, équilibré, potentiel (D, E, P)	SP
24	5093	CALCAIRES, GRES ET SABLES DU TURONIEN-CONIACIEN LIBRE BV CHARENTE-GIRONDE	3		2	-0,016	3	Bon état	2027							3	Bon état	2015		
24	5095	CALCAIRES, GRES ET SABLES DU TURONIEN-CONIACIEN-SANTONIEN LIBRE BV ISLE-DRONNE	3		2	0,103	3									3				
24	5096	CALCAIRES ET CALCAIRES MARNEUX DU SANTONIEN-CAMPANIEN BV ISLE-DRONNE	3		1	0,062	1	Bon état	2015							1	Bon état	2015		
24	5097	CALCAIRES, GRES ET SABLES DU CRETACE SUP BASAL LIBRE BV LOT	3		1	0,124	1	Bon état	2015							1	Bon état	2015		
24	5098	CALCAIRES, GRES ET SABLES DU CRETACE SUP BASAL LIBRE BV GARONNE	3		1	0,128	1	Bon état	2015							1	Bon état	2015		
24	5099	ALLUVIONS DE LA VEZERE ET DE LA CORREZE	3		2	0,289	1	Bon état	2015							1	Bon état	2015		

Maîtres d'ouvrages  
24 - Dordogne

Dept	Code Maître d'ouvrage	Nom maître d'ouvrage	Problème de disponibilité actuelle		Problème de dispo future (2015)	Besoin moyen journalier m3/j	Variation 1999 - 2015 (%)	UGE à forte demande en eau en 2015	Ressources utilisables pour le futur, pour les UGE déficitaires et à forte demande en eau			
			oui/blanc	régulier (R) / exceptionnel (E)	oui/blanc			Commentaires	ME sout 1 (code)	ME sout 2	UHR 1	Commentaires
24	02400011	SIAEP DE LALINDE				1471,4	-6,250950199					
24	02400014	SIAEP DE BELVES				645,2	-5,555555556					
24	02400015	SMPE DE BOUZIC				125	1,023890785					
24	02400016	SIAEP DE CREYSSE				1085,8	0,448209921					
24	02400017	SIAEP DE DAGLAN				300	0,987654321					
24	02400018	SIAEP DE DOUVILLE				122,2	1,015228426					
24	02400019	SIAEP D'EYMET				821,8	-6,213420295					
24	02400020	SIDE LA FORCE PRIGONRIEUX				1211,4	0,471092077					
24	02400022	SIAEP D'ISSIGEAC				1379,8	0,615081351					
24	02400023	SIAEP DE MANAURIE				314,2	0,893096939					
24	02400024	SIAEP DE MARNAC BERBIGUIERES				73,2	1,129943503					
24	02400025	SIAEP DE MAURENS				652	0,869565217					
24	02400027	SIAEP DE MONESTIER				824,2	0,517712013					
24	02400028	SIAEP DE MONTFERRAND DU PERIGORD				80	-5,882352941					
24	02400029	SIAEP DE MONPAZIER				1013,4	-5,773513453					
24	02400030	SIAEP DE MONTPON VILLEFRANCHE				2940,4	1,779967761					
24	02400031	SIAEP DE MUSSIDAN				2849,8	0,989546291					

Maîtres d'ouvrages  
24 - Dordogne

Dept	Code Maître d'ouvrage	Nom maître d'ouvrage	Problème de disponibilité actuelle		Problème de dispo future (2015)	Besoin moyen journalier m3/j	Variation 1999 - 2015 (%)	UGE à forte demande en eau en 2015	Ressources utilisables pour le futur, pour les UGE déficitaires et à forte demande en eau			
			oui/blanc	régulier (R) / exceptionnel (E)	oui/blanc			Commentaires	ME sout 1 (code)	ME sout 2	UHR 1	Commentaires
24	02400032	SIAEP DE NEUVIC				1281	0,906040268					
24	02400033	SIAEP DE SIGOULES				867,4	0,531469215					
24	02400034	SIAEP DE STE ALVERE LALINDE NORD				500	1,10701107					
24	02400036	SIAEP DE ST GEORGE DE MONTCLARD				159,6	0,658555537					
24	02400037	SIAEP DE ST PIERRE D'EYRAUD				397	0,636942675					
24	02400038	SIAEP DE VELINES				2319,2	3,884006992					
24	02400039	SIAEP DE VERGT SUD				400,2	1,031197364					
24	02400040	SIAEP DE VEYRIGNAC STE MONDANE				85	1,005025126					
24	02400041	SIAEP DE VITRAC				1592,6	0,905938135					
24	02400045	MAIRIE DE ALLAS-LES-MINES				40,6	0,892857143					
24	02400046	MAIRIE DE ALLES-SUR-DORDOGNE				61	-6,230529595					
24	02400051	MAIRIE DE ANTONNE-ET-TRIGONANT				212	1,668211307					
24	02400069	MAIRIE DE GARDONNE				276,6	0,427350427					
24	02400073	MAIRIE DE AUBAS				91,6	0,969305331					
24	02400074	MAIRIE DE AUDRIX				36	0,840336134					

UHR  
24 - Dordogne

Dept	Code UHR	Nom UHR	Caractère "unique" de la ressource		Potentiel de production résiduel	Situation déficitaire
			oui ou blanc	Localisation sous-bassin	Localisation sous-bassin	Localisation sous-bassin
24	Char2	Touvre Tardoire Karst La Rochefoucault				
24	Dord2	Dordogne aval				
24	Dord3	Vézère				
24	Dord4	Isle				
24	Dord5	Dronne				
24	Garo8	Dropt				
24	Litt4	Dordogne Atlantique				
24	Lot1	Lot amont				
24	Lot3	Lot aval				

# ***Annexe 7***

---

## **Bilan par critère des premières réunions départementales**

**PREMIERES REUNIONS DEPARTEMENTALES - BILAN PAR CRITERE**

Département Acteurs présents (hors AEAG)	Tendance d'évolution qualité eau sout	Faisabilité amélioration qualité eau sout	Unicité ressource Eau sout et sup	Potentiel eau sout et sup	Problèmes de disponibilité actuelle	Problèmes de disponibilité future	Secteurs à forte demande en eau (modif carte)	Ressources utilisables pour le futur	Sous-parties à créer / MESO	Problèmes / référentiel MESO	Autre
<b>09</b> <u>5 personnes</u> Conseil général SATEP DDASS MISE SMDEA	Incomplet, qualification des alluvions de l'Ariège uniquement. Il s'agit toutefois de la seule ressource en eaux souterraines affectée.	OK/ objectifs qualité DCE	OK	OK	Indications de quelques secteurs à problème ; liste de collectivités non fournie	Indications de quelques secteurs à problème ; liste de collectivités non fournie	OK	Ok, par grand secteur	Oui : terrains plissés (5048 et 5049) à redécouper avec BDRHF ;	Difficile de faire coïncider la vision des acteurs locaux et le référentiel pour les MESO; les découpages par BV n'ont pas de sens pour eux au niveau des terrains plissés	
<b>12</b> <u>7 personnes</u> DDASS DDAF CG ATD12 Parc des grandes Causses SAGE Lot amont SAGE Tarn amont	Appréciation par MESO, stabilité et amélioration sauf pour 3 MESO (altération Nitrates et autres)	OK/ objectifs qualité DCE ; doute pour 2 MESO (forte pression agricole)	Bonne connaissance et individualisation des secteurs uniques (localisation de sous secteurs dans les MESO et MESU)	Bonne connaissance et individualisation des secteurs potentiel (localisation de sous secteurs dans les MESO et MESU)	Cf schéma Carte de risque transmise mais les acteurs locaux ne sont pas capables d'identifier toutes les UGE à problèmes	NR	Cf schéma Ok carte INSEE, mais les acteurs pensent qu'il faut aussi prendre en compte les besoins du cheptel et de l'industrie	OK, + voir schéma	Oui	Pas de problèmes, les acteurs confondent cependant nappes alluviales et MESU.	Réaction négative sur les cartes qualité ; les acteurs critiquent l'affichage de données qualité sur des points non AEP et sur des captages AEP sur le même document
<b>15</b> <u>4 personnes</u> DDASS DDAF CG Préfecture	Appréciation globale par MESO ; stabilité	OK/ objectifs qualité DCE	OK, tout est unique	Mal connu pour l'instant pour les MESO, le CG finance une étude globale sur les MESO	Cf schéma	Cf schéma ( ?)	Cf schéma ( ?)	Pas de réponse, attente résultats de l'étude globale	Non	RAS	Réaction négative sur les cartes qualité ; les acteurs critiquent l'affichage de données qualité sur des points non AEP et sur des captages AEP sur le même document
<b>16</b> <u>3 personnes</u> Conseil général DDASS SHEP	OK, différenciation entre alluvions, partie libre et partie captives des aquifères	OK/ objectifs qualité DCE	OK, uniquement la rivière Tardoire	Ok, à priori bonne vision d'ensemble	Ok liste du schéma départemental actualisée	Ok, 2 collectivités visées	Ok	Ok, lien ressource / collectivité	Non	Non	
<b>17</b> <u>8 personnes</u> Syndicat des eaux DDASS Conseil général	Appréciation globale pour chaque MESO à problème ; stabilité NO3 et pesticides	OK/ objectifs qualité DCE ; doute pour une MESO	OK (il n'y en a pas)	idem	Cf schéma	Cf schéma	Cf schéma La carte ne convient pas ; le découpage UGE n'est pas pertinent pour ce département	OK, mais on n'a pas le lien avec les UGE (voir schéma ?)	Pour 5071 et 5072 (Eocène et Crétacé sup), dans la mesure où l'état quantitatif est différent / Gironde, selon les acteurs du 17	Difficile de faire coïncider la vision des acteurs locaux et le référentiel pour les MESO profondes ; les découpages par BV n'ont pas de sens pour eux.	

## Identification des zones AEP à objectifs plus stricts et des zones à préserver pour l'AEP future

Département Acteurs présents (hors AEAG)	Tendance d'évolution qualité eau sout	Faisabilité amélioration qualité eau sout	Unicité ressource Eau sout et sup	Potentiel eau sout et sup	Problèmes de disponibilité actuelle	Problèmes de disponibilité future	Secteurs à forte demande en eau (modif carte)	Ressources utilisables pour le futur	Sous-parties à créer / MESO	Problèmes / référentiel MESO	Autre
<b>19</b> <u>8 personnes</u> DDASS DDAF CG MISE CPIE Corrèze	Appréciation globale pour chaque MESO à problème ; stabilité avec localement des doutes sur l'augmentation en pesticides.	OK/ objectifs qualité DCE	Bonne connaissance et individualisation des secteurs uniques (localisation de sous secteurs dans les MESO et MESU)	Mauvaise connaissance quantitative des MESO (hors alluvions), ok pour les MESU principales (hors chevelu).	Ok	Incomplet	Cf schéma et cartes transmises	OK, pour quelques communes citées à problèmes futurs	Oui	RAS	Réaction négative sur les cartes qualité ; les acteurs critiquent l'affichage de données qualité sur des points non AEP et sur des captages AEP sur le même document
<b>24</b> <u>1 personne</u> CG	NR	OK/ objectifs qualité DCE, mais l'avis de la DDASS aurait été plus pertinent.	OK	OK - MESU en aval et MESO calcaires	OK ; zone du socle Cf. schéma	OK ; cf schéma	Carte OK, surtout sud du dpt	OK	Non	RAS	<i>Sous-représentation des acteurs Absence regrettable de la DDASS débat difficile ; la personne aurait souhaité avoir des éléments avant la réunion</i>
<b>31</b> <u>1 personne</u> DDASS	Incomplet	OK/ objectifs qualité DCE ; doute pour une MESO	OK	OK	Cf schéma en cours	Cf schéma en cours	Cf schéma en cours	OK, mais on n'a pas le lien avec les UGE (voir schéma ?)	Non	Nappes profondes : dénomination générique « sables inframassiques » : difficultés de rattachement au référentiel	<i>Problème de sous- représentation des acteurs : seule la DDASS était présente</i>
<b>32</b> <u>4 personnes</u> Conseil général DDASS DDAF	NR	OK/ objectifs qualité DCE ; doute pour une partie de MESO (alluvions de la Save - partie de la 5020)	OK, Eocène + toutes les ressources superficielles	Mauvaise connaissance du potentiel sur l'Eocène (étude en cours), ok pour alluvions et autres aquifères. Pour les eaux superficielles : dépendance vis-à- vis du système Neste	Ok, liste de collectivités	Ok mais déjà des propositions de résorptions	quelques collectivités à ajouter	OK, lien avec la collectivité	Structure de Créon (Landes), Bdrhf à prendre pour l'aquifère des Hautes-Pyrénées qui sera utilisé pour le Siaep de la Barousse	Structure de Créon (Landes) affluente	
<b>33</b> <u>6 personnes</u> SMEGREG DDASS Conseil général DDAF	NR	OK/ objectifs qualité DCE	OK (il n'y en a pas)	Voir SAGE : sectorisation des nappes profondes en fonction des secteurs déficitaires ou équilibrés	Info non disponible par UGE	Info non disponible par UGE	Carte OK	OK, pour chaque grand secteur (Medoc, CUB, etc.)	Oui : en fonction des états quantitatifs (cf SAGE) et qualitatifs (le SMEGREG doit nous envoyer la sectorisation pour la qualité)	Difficile de faire coïncider la vision des acteurs locaux et le référentiel pour les MESO profondes ; les découpages par BV n'ont pas de sens pour eux.	

## Identification des zones AEP à objectifs plus stricts et des zones à préserver pour l'AEP future

Département Acteurs présents (hors AEAG)	Tendance d'évolution qualité eau sout	Faisabilité amélioration qualité eau sout	Unicité ressource Eau sout et sup	Potentiel eau sout et sup	Problèmes de disponibilité actuelle	Problèmes de disponibilité future	Secteurs à forte demande en eau (modif carte)	Ressources utilisables pour le futur	Sous-parties à créer / MESO	Problèmes référentiel MESO /	Autre
<b>40</b> <u>4 personnes</u> CG DDASS MISE	Incomplet, avis uniquement pour les sables fauves	OK/ objectifs qualité DCE mais sont étonnés par une vision si pessimiste sur les alluvions de l'Adour (BE2027) et sur les sables plio-quadernaires (BE2021)	Ok	Ok mais signale un bon potentiel sur l'Eocène captif ce qui diffère des constatations des départements limitrophes. Problèmes de stockage des gaz avec une amplitude des niveaux piézo importante	Ok, peu de problèmes subsistent, listes des collectivités	OK, par secteur	Croissance sur le bassin d'Arcachon à mettre au même niveau que côté Gironde.	Ok, lien avec les collectivités	« Structures des Landes »	Parties « nord aquitainien » et « sud aquitainien » des nappes profondes avec un découpage « arbitraire » qui ne convient pas aux acteurs locaux Structures des Landes non affleurant	
<b>46</b> <u>4 personnes</u> CG DDEA MISE	NR	OK/ objectifs qualité DCE, mais l'avis de la DDASS aurait été plus pertinent.	Difficile à renseigner, Cf schéma.	Cf schéma et citation de certaines ressources : incomplet	Peu de retours sur les problèmes de disponibilité, ne peuvent pas se prononcer.	Peu de retours sur les problèmes de disponibilité, ne peuvent pas se prononcer.	Carte non cohérente avec les connaissances des acteurs locaux	Ok pour les communes à forte demande	Non	RAS	<i>Absence regrettable de la DDASS</i>
<b>47</b> <u>4 personnes</u> CG DDASS MISE Fédération des syndicats des eaux	Ok, stabilité de la qualité des eaux souterraines sur les 10 prochaines années sur l'ensemble des MESO	NR	OK	OK, les eaux sout. sont utilisées à leur maximum, le département s'oriente vers les eaux sup. où il reste du potentiel	Ok, 3 collectivités identifiées.	NR	Marmande et ouest Marmande à mettre au même niveau que l'axe Villeneuve / Agen tout comme Neyrac et Pompiey	Ok mais par secteur, pas de lien direct avec la collectivité			
<b>48</b> <u>6 personnes</u> DDASS CG MISE Sage Lot amont Sage Tarn aval Parce des Grandes Causses	Appréciation globale par MESO ; stabilité (les MESO sont toutes en bon état qualitatif)	OK/ objectifs qualité DCE	Bonne connaissance quantitative et stratégique des ressources.	Bonne connaissance quantitative et stratégique des ressources.	La liste sera envoyée par la représentante du CG	Attente des résultats du schéma	Attente des résultats du schéma	Ok, calcaires du Tarn (ESO et ESU) Grands Causses difficilement valorisables.	Dans MESO socle : découpage en 2 - 3 sous bassins.	RAS	En Lozère il n'y a plus d'analyse sur les eaux brutes depuis 2003. Réaction négative sur les cartes qualité
<b>64</b> <u>3 personnes</u> DDASS Conseil général DDAF	Incomplet	souvent, pas de réponse	OK	OK, uniquement pour les ressources exploitées	OK ; cf schéma carte	OK ; cf schéma	Carte OK	OK	Oui : terrains plissés (5051 et 5052) à redécouper avec BDRHF ; 5031 - alluvions Gave d'Oloron ?? - si on fait 2 degrés / potentiel		Les acteurs des PA soulignent que les ZOS - ZPF ne doivent pas être à des échelles trop larges, au risque d'une impossibilité à les protéger
<b>65</b> <u>4 personnes</u> Conseil général DDASS DDAF MISE	Incomplet, seules les alluvions de l'Adour sont renseignées, mais de problèmes de contamination par les nitrates ou pesticides sur les	OK/ objectifs qualité DCE	Pas d'unicité, à priori même en zone de montagne les collectivités peuvent avoir des solutions alternatives	OK, les potentiels des MESO semblent bien connus	Pas de liste : déficit sur de petites collectivités mono-ressource plus pour une question de gestion que pour une ressource réellement	Ok, 3 zones déficitaires ont été ciblées sur la carte	Stabilité sur tout le département, corriger la carte : des communes ont été données en augmentation	Ok, mais par secteur	Oui : terrains plissés (5049, 5051 et 5052) à redécouper avec BDRHF	Les alluvions de la Neste remontent beaucoup plus haut dans les Pyrénées	Certains acteurs affirment que dans le cadre de la révision du SDAGE, les nappes alluviales sont considérées comme des eaux superficielles

Identification des zones AEP à objectifs plus stricts et des zones à préserver pour l'AEP future

Département Acteurs présents (hors AEAG)	Tendance d'évolution qualité eau sout	Faisabilité amélioration qualité eau sout	Unicité ressource Eau sout et sup	Potentiel eau sout et sup	Problèmes de disponibilité actuelle	Problèmes de disponibilité future	Secteurs à forte demande en eau (modif carte)	Ressources utilisables pour le futur	Sous-parties à créer / MESO	Problèmes / référentiel MESO	Autre
	autres aquifères				insuffisante						
<b>81</b> <u>5 personnes</u> Conseil général DDASS DDAF	NR - qualité actuelle mal connue du fait de la faible importance des prélèvements en eaux souterraines	OK/ objectifs qualité DCE	OK, toutes les ressources superficielles déjà solicitées + 1 karst et le socle	OK, pour les eaux sup déficit de 30Mm3 en aval du département	Ok, actualisation de la carte du schéma départemental en fonction des travaux réalisés		Croissance sur l'axe Tarn OK ; reporter le même niveau d'augmentation sur le secteur Carmont	OK	Non	Ressource karstique non représentée dans la 5009, mais rayon d'action et population desservable restreints	Réaction négative sur les cartes qualité Les nappes contaminées, où l'usage AEP a été abandonné, doivent néanmoins être considérée comme des ressources potentielles pour l'avenir
<b>82</b> <u>4 personnes</u> Conseil général DDASSMISE	Incomplet, seuls les 2 aquifères actuellement contaminés sont renseignés	OK/ objectifs qualité DCE ; doute pour le BE 2021 sur les alluvions de la Garonne	Ok	Ok, mais connaissance insuffisante au niveau des nappes jurassiques profondes	OK	Ok	Croissance à modifier sur l'axe Toulouse Montauban, l'ordre de grandeur est de 30 - 40 % d'ici 2015 (zone d'explosion démographique du croissant rose)	Ok, lien vers les collectivités concernées	Non	Au niveau de Moissac, les acteurs départementaux identifie les alluvions du Tarn plutôt que ceux de l'Aveyron	

SDCP - Planification

---

---

## **ETUDE ZOS ET ZPF- Annexe N°7**

---

---

**Cette annexe est intégrée dans le rapport d'étude**

# ***Annexe 8***

---

**Support utilisé lors des secondes  
réunions départementales pour  
l'application de la méthode  
multicritère (extraits exemple : Dordogne)**

**MISE EN ŒUVRE DE LA METHODE D'ANALYSE MULTICRITERE  
MESU - 24 - DORDOGNE**

Dept	Code ME sup	Nom ME sup	Débit moyen prélevé en m3/j	Part de prélèvement %	V	Caractère de la ressource			Note globale /4	Objectif DCE	Échéance	Type de Zone	Commentaires	Intérêt de la MESU
						U	P	F						
24	FRFR108	La Dordogne du confluent de la Vézère au confluent du Caudeau		0,00	0	0	1	0	1	Bon état	2027	ZOS	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR Doute sur le pb de qualité	L
24	FRFR27	Le Bandiat du confluent des Vergnes au confluent du Varaignes	1 500	1,20	0	1	0	0	1	Bon état	2021	ZOS	UHR Touvre: unique sur le socle	L
24	FRFR288A	L'Isle du confluent du Cussona (inclus) au confluent de la Dronne	2 050	1,64	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS	UHR Isle: potentiel sur le bas du bassin. Les prélèvements actuels devraient être abandonnés.	L
24	FRFR288B	L'Isle du confluent du Jouis (inclus) au confluent du Cussona	1 000	0,80	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS	UHR Isle: potentiel sur le bas du bassin	L
24	FRFR288C	L'Isle du confluent de l'Auvézère au confluent du Jouis	0	0,00	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS	UHR Isle: potentiel sur le bas du bassin Prélèvement de secours Périgueux.	L
24	FRFR289B	La Dronne du confluent de la Lizonne au confluent de l'Isle	700	0,56	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS	UHR Dronne: potentiel sur le bas du bassin	L
24	FRFR341	La Vézère du confluent de l'Elle au confluent de la Dordogne	0	0,00	0	0	1	0	1	Bon état	2015	ZPF	UHR Vézère: potentiel sur la totalité de l'UHR	L
24	FRFR349B	La Dordogne du confluent du Tournefeuille au confluent de la Vézère		0,00	0	0	1	0	1	Bon état	2015	ZPF	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	L
24	FRFR41	La Dordogne du confluent du Caudeau au confluent de la Lidoire		0,00	0	0	1	0	1	Bon état	2015	ZPF	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	L
24	FRFR904	La Vézère du confluent de la Corrèze au confluent de l'Elle		0,00	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS	UHR Vézère: potentiel sur la totalité de l'UHR	L
24	FRFR26	Le Bandiat du confluent du Varaignes au confluent de la Tardoire		0,00	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS		L
24	FRFR46A	L'Auvézère du confluent du Puy Roudeaux au confluent du Dalon	1 300	1,04	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS		L
24	FRFR46B	L'Auvézère du confluent du Moulin de Chatenet (inclus) au confluent du Puy Roudeaux		0,00	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS		L
24	FRFR47	L'Auvézère du confluent du Dalon au confluent de l'Isle	10	0,01	0	0	1	0	1	Bon état	2015	ZPF		L
24	FRFR49	L'Isle de sa source au confluent de la Valouse	1 300	1,04	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS		L
24	FRFR50	L'Isle du confluent de la Valouse au confluent de l'Auvézère	1 700	1,36	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS		L
24	FRFR538	La Valouse de sa source au confluent de l'Isle	150	0,12	0	0	1	0	1	Bon état	2027	ZOS		L
24	FRFR2	La Dronne du confluent de la Côte au confluent de la Lizonne	1 000	0,80	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-	UHR Dronne: potentiel sur le bas du bassin	
24	FRFR349A	La Cuze du confluent de l'Enéa au confluent du Céou		0,00	0	0	0	0	0	Objectif moins strict		-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR40	La Lidoire de sa source au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR42A	Le Caudeau du confluent de la Louyre au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR42B	Le Caudeau de sa source au confluent de la Louyre		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR526	L'Elle de sa source au confluent du Savignac (inclus)		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-	UHR Vézère: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR527	La Douime de sa source au confluent de la Vézère		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Vézère: potentiel sur la totalité de l'UHR Pb de dénomination de la MESU (Cern)	
24	FRFR528	La Laurence de sa source au confluent de la Vézère		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	FRFR529	Le Thonac de sa source au confluent de la Vézère		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-	UHR Vézère: potentiel sur la totalité de l'UHR	

Dept	Code ME sup	Nom ME sup	Débit moyen prélevé en m3/j	Part de prélèvement %	V	Caractère de la ressource			Note globale /4	Objectif DCE	Échéance	Type de Zone	Commentaires	Intérêt de la MESU
						U	P	F						
24	FRFR533	La Nauze de sa source au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR534	La Louyre de sa source au confluent du Caudeau		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR537	Le Barailler de sa source au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR543	La Rizonne du confluent de la Bauronne (incluse) au confluent de la Dronne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-	UHR Dronne: potentiel sur le bas du bassin	
24	FRFR544	La Rizonne de sa source au confluent de la Bauronne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-	UHR Dronne: potentiel sur le bas du bassin	
24	FRFR545	Le Chalaure de sa source au confluent de la Dronne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-	UHR Dronne: potentiel sur le bas du bassin	
24	FRFR580	La Beuze de sa source au confluent de la Nauze		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR73	Le Céou du confluent de l'Ourajoux au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR74	La Germaine (Marcellande) de sa source au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR76	L'Enéa de sa source au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR77	La Beune de sa source au confluent de la Vézère		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Vézère: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR78	Le Manaurie de sa source au confluent de la Vézère		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-	UHR Vézère: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR81	La Couze de sa source au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	UHR Dordogne Aval: potentiel sur la totalité de l'UHR	
24	FRFR23B	La Tardoire du confluent des Bonnettes au confluent du Bandiat		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR24	La Tardoire du confluent de la Colle au confluent des Bonnettes		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR29	La Dronne de sa source au confluent du Manet (inclus)		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR30	La Côte du confluent du Touroulet au confluent de la Queue d'Ane		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR31	La Côte du confluent de la Queue d'Ane au confluent de la Dronne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR32	La Dronne du confluent du Manet au confluent de la Côte		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR325A	La Couze du lac du Causse au confluent de la Vézère		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR33	La Lizonne du confluent de la Belle au confluent de la Dronne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	FRFR349C	La Dordogne du confluent de la Cère au confluent du Tournefeuille		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	FRFR39	La Crempse de sa source au confluent de l'Isle		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	FRFR43	Le Vern de sa source au confluent de l'Isle		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR44	Le Manoire du confluent du Saint-Geyrac au confluent de l'Isle		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	FRFR45	La Boucheuse du confluent des Baraques au confluent de l'Auvézère		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR466	Le Trieux du confluent du Nauzon au confluent de la Tardoire	0	0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		

Dept	Code ME sup	Nom ME sup	Débit moyen prélevé en m3/j	Part de prélèvement %	V	Caractère de la ressource			Note globale /4	Objectif DCE	Échéance	Type de Zone	Commentaires	Intérêt de la MESU
						U	P	F						
24	FRFR48	La Loue du confluent de la Balance (incluse) au confluent de l'Isle		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR482A	La Côte du barrage de Mialet au confluent du Touroulet		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR482B	La Côte de sa source au barrage de Mialet		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR483	La Lizonne de sa source au confluent de la Belle (incluse)		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR486	Le Manoire de sa source au confluent du Saint-Geyrac		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	FRFR488	La Loue de sa source au confluent de la Balance		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR523B	Le Roseix de sa source au confluent de la Loyre		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	FRFR524	La Logne de sa source au confluent de la Vézère		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR525	L'Elle du confluent du Savignac au confluent de la Vézère		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR530	Le Tournefeuille de sa source au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR532	L'Ourajoux de sa source au confluent du Cèou		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR536	Le Lavaud de sa source au confluent de l'Isle		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR539	Le Trincou de sa source au confluent de la Côte		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR540	Le Boulou de sa source au confluent de la Dronne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR541	La Belle de sa source au confluent de la Lizonne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR542	La Pude de sa source au confluent de la Lizonne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	FRFR558	La Beauronne de sa source au confluent de l'Isle		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR61A	Le Dropt du confluent de l'Escourou au confluent de la Garonne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR61B	Le Dropt du confluent de la Bournègue au confluent de l'Escourou		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR61C	Le Dropt de sa source au confluent de la Bournègue		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR62	La Lémance de sa source au confluent de la Briolance (incluse)		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR627A	Le Brayssou du barrage du Dropt		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR627B	Le Brayssou de sa source au barrage du Brayssou		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR628	La Bournègue de sa source au confluent du Dropt		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR629B	L'Escourou de sa source au barrage de Lescouroux		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR63	Le Vert de sa source au confluent du Lot		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR661	La Lède de sa source à la commune de Gavaudun		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR673	La Thèze de sa source au confluent du Lot		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		

Dept	Code ME sup	Nom ME sup	Débit moyen prélevé en m3/j	Part de prélèvement %	V	Caractère de la ressource			Note globale /4	Objectif DCE	Échéance	Type de Zone	Commentaires	Intérêt de la MESU
						U	P	F						
24	FRFR676	Le Laussou de sa source au confluent de la Lède		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		
24	FRFR72	Le Céou de sa source au confluent de l'Ourajoux		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFR75	La Borrèze de sa source au confluent de la Dordogne		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	FRFT32			0,00	0	0	0	0	0			-		

**MISE EN ŒUVRE DE LA METHODE D'ANALYSE MULTICRITERE  
MASSES D'EAU LACS - 24 - DORDOGNE**

Dept	Code ME sup	Nom ME sup	Débit moyen prélevé en m3/j	Part de prélèvement %	V	Caractère de la ressource			Note globale /4	Objectif DCE	Échéance	Type de Zone	Commentaires	Intérêt de la MESU
						U	P	F						
24	FRFL64	barrage de mialet		0,00	0	0	1	0	1	Bon état	2021	ZOS		L
24	FRFL57	barrage de lescouroux		0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		

**MISE EN ŒUVRE DE LA METHODE D'ANALYSE MULTICRITERE  
MESO - 24 - DORDOGNE**

Dept	Code ME sout	Nom ME sout	Nom sous partie ME sout	Débit moyen prélevé en m3/j	Part de prélèvement %	V	Caractère de la ressource			Note globale /4	Objectif DCE	Échéance	Type de Zone	Commentaires	Intérêt de la MESO
							U	P	F						
24	5073	CALCAIRES ET SABLES DU TURONIEN CONIACIEN CAPTIF NORD-AQUITAIN		28 060	22,47	1	0	1	1	3	Bon état	2015	ZPF	Affecter les volumes de la 5095 vérifier avec les données BRGM	D
24	5080	CALCAIRES DU JURASSIQUE MOYEN ET SUPERIEUR CAPTIF		13 820	11,06	1	0	1	1	3	Bon état	2015	ZPF		D
24	5003	CALCAIRES JURASSIQUES BV ISLE-DRONNE SECTEURS HYDRO P6-P7		5 100	4,08	0	1	1	0	2	Bon état	2027	ZOS		D
24	5024	ALLUVIONS DE LA DORDOGNE		5 426	4,34	0	0	1	1	2	Bon état	2027	ZOS	Découpage de la zone: entre Bergerac et Lalinde: potentiel moindre. En aval de Bergerac et amont de Lalinde le potentiel est important.	D
24	5040	CALCAIRES DES CAUSSES DU QUERCY BV CORREZE-VEZERE		2 710	2,17	0	1	1	0	2	Bon état	2015	ZPF		L
24	5071	SABLES, GRAVIERS, GALETS ET CALCAIRES DE L'EOCENE NORD AG		5 441	4,36	0	0	1	1	2	Bon état	2015	ZPF	Attention, le potentiel peut être faible (à prouver, suite étude BRGM)	L
24	5072	CALCAIRES DU SOMMET DU CRETACE SUPERIEUR CAPTIF NORD AQUITAIN		2 512	2,01	0	0	1	1	2	Bon état	2015	ZPF	Alternative de l'eocène	L
24	5065	CALCAIRES, GRES ET SABLES DU CRETACE SUP BASAL LIBRE EN PERIGORD SARLADAIS BOURIANE		16 356	13,10	1	0	0	0	1	Bon état	2027	ZOS	Actuellement, peu de traitements.	L
24	5092	CALCAIRES DU SOMMET DU CRETACE SUPERIEUR DU PERIGORD		18 217	14,59	1	0	0	0	1	Bon état	2015	ZPF	Alimente la plus grosse proportion de population. Recherche à conserver les points d'eau.	D
24	5039	CALCAIRES DES CAUSSES DU QUERCY BV DORDOGNE		280	0,22	0	1	0	0	1	Bon état	2021	ZOS	Captage de Borrèze	L
24	5002	SOCLE BV HAUT BANDIAT ET TARDOIRE SECTEUR HYDRO R1		300	0,24	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-	Unicité discutée: les ressources superficielles existent et sont exploitables	L
24	5004	SOCLE BV ISLE-DRONNE SECTEURS HYDRO P6-P7		830	0,66	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-	Unicité discutée: les ressources superficielles existent et sont exploitables	
24	5005	SOCLE BV VEZERE SECTEURS HYDRO P3-P4			0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	5012	CALCAIRES ET MARNES DU JURASSIQUE SUP DU BV DE LA DORDOGNE SECTEUR HYDRO P2		550	0,44	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	5018	CALCAIRES DU KARST DE LA ROCHEFOUCAULD BV CHARENTE		400	0,32	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	5025	ALLUVIONS DE L' ISLE ET DE LA DRONNE		3 920	3,14	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	5043	MOLASSES DU BASSIN DE LA GARONNE ET ALLUVIONS ANCIENNES DE PIEMONT			0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2021	-		

Dept	Code ME sout	Nom ME sout	Nom sous partie ME sout	Débit moyen prélevé en m3/j	Part de prélèvement %	V	Caractère de la ressource			Note globale /4	Objectif DCE	Échéance	Type de Zone	Commentaires	Intérêt de la MESO
							U	P	F						
24	5075	CALCAIRES, GRES ET SABLES DE L'INFRA-CENOMANIEN/CENOMANIEN CAPTIF NORD AQUITAIN			0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	5077	MOLASSES DU BASSIN DE LA DORDOGNE			0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	5078	SABLES, GRES, CALCAIRES ET DOLOMIES DE L'INFRA-TOARCIEN		350	0,28	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-		
24	5095	CALCAIRES, GRES ET SABLES DU TURONIEN-CONIACIEN-SANTONIEN LIBRE BV ISLE-DRONNE		0	0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2027	-	Affecter les volumes à la 5073 vérifier avec les données BRGM	
24	5096	CALCAIRES ET CALCAIRES MARNEUX DU SANTONIEN-CAMPANIEN BV ISLE-DRONNE		0	0,00	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	5097	CALCAIRES, GRES ET SABLES DU CRETACE SUP BASAL LIBRE BV LOT		3 180	2,55	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	5098	CALCAIRES, GRES ET SABLES DU CRETACE SUP BASAL LIBRE BV GARONNE		1 660	1,33	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	5099	ALLUVIONS DE LA VEZERE ET DE LA CORREZE		210	0,17	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	5071-Libre-D	SABLES, GRAVIERS, GALETS ET CALCAIRES DE L'EOCENE NORD AG	Eocène Libre déficitaire	4 567	3,66	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		
24	5071-Libre-P	SABLES, GRAVIERS, GALETS ET CALCAIRES DE L'EOCENE NORD AG	Eocène Libre avec potentiel	300	0,24	0	0	0	0	0	Bon état	2015	-		

# ***Annexe 9***

---

**Propositions de zonage des  
ressources stratégiques pour l'AEP  
par département, à l'issue des  
secondes réunions départementales  
(exemple : Dordogne)**

# Dordogne

## Premières propositions ZOS - ZPF Eaux superficielles

### Légende

#### Premières propositions de zonage

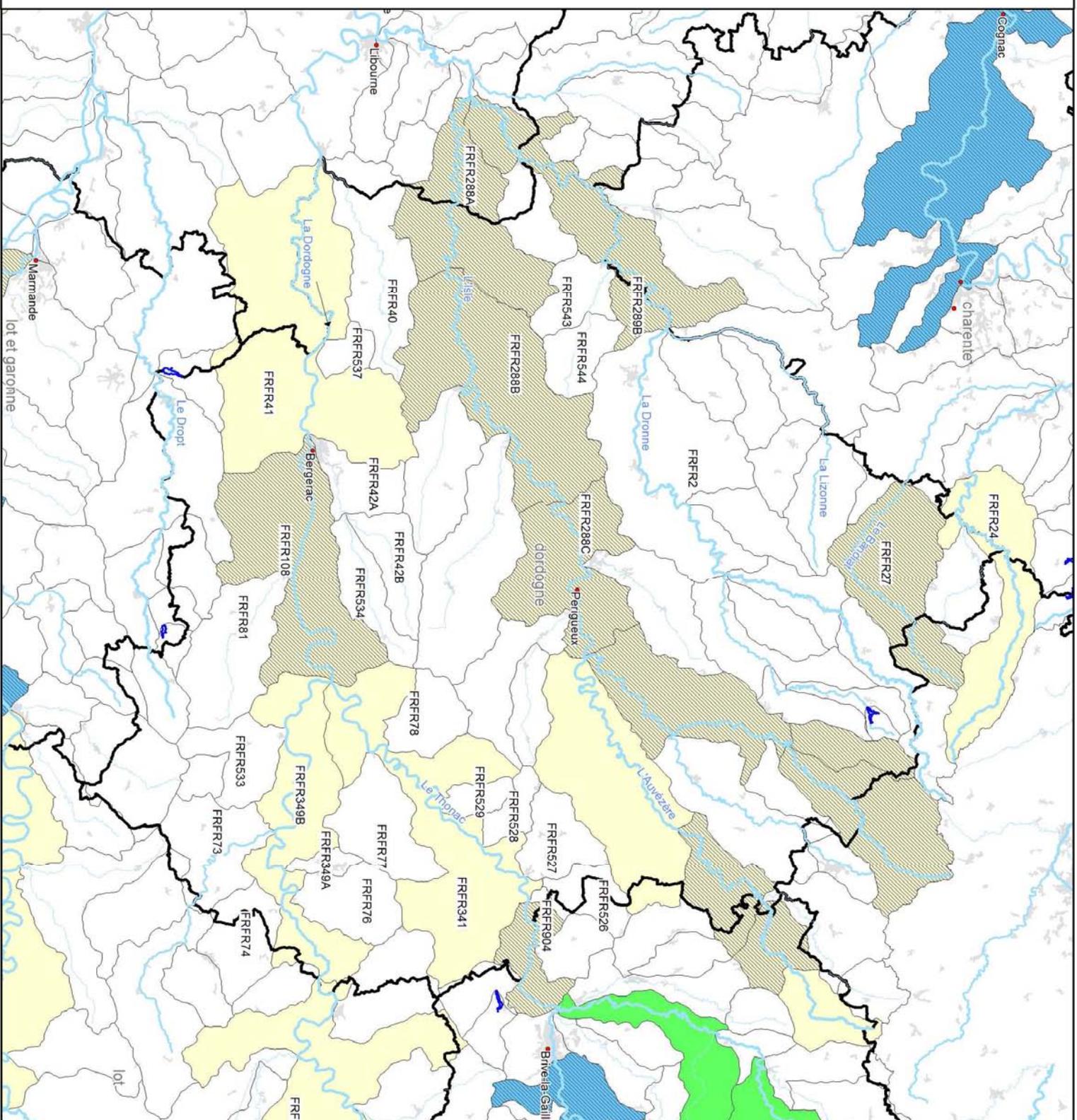
ZOS	ZPF	Niveau stratégique
		1
		2
		3
		4

#### Fond cartographique

- Ville > 10 000 habitants
- Agglomération
- Limite départementale
- Limite des masses d'eau souterraine
- Réseau hydrographique

Echelle: 1 / 525 000e

Source des données: DCE et DRASS



SIEE

Société d'ingénierie Eau & Environnement

PARC 2000 - 199 rue Yves Montand

34 184 MONTPELLIER CEDEX 4

Téléphone : 04 67 40 90 00 - Télécopie : 04 67 40 90 01

# Dordogne

## Premières propositions ZOS - ZPF Eaux souterraines

### Légende

#### Premières propositions de zonage

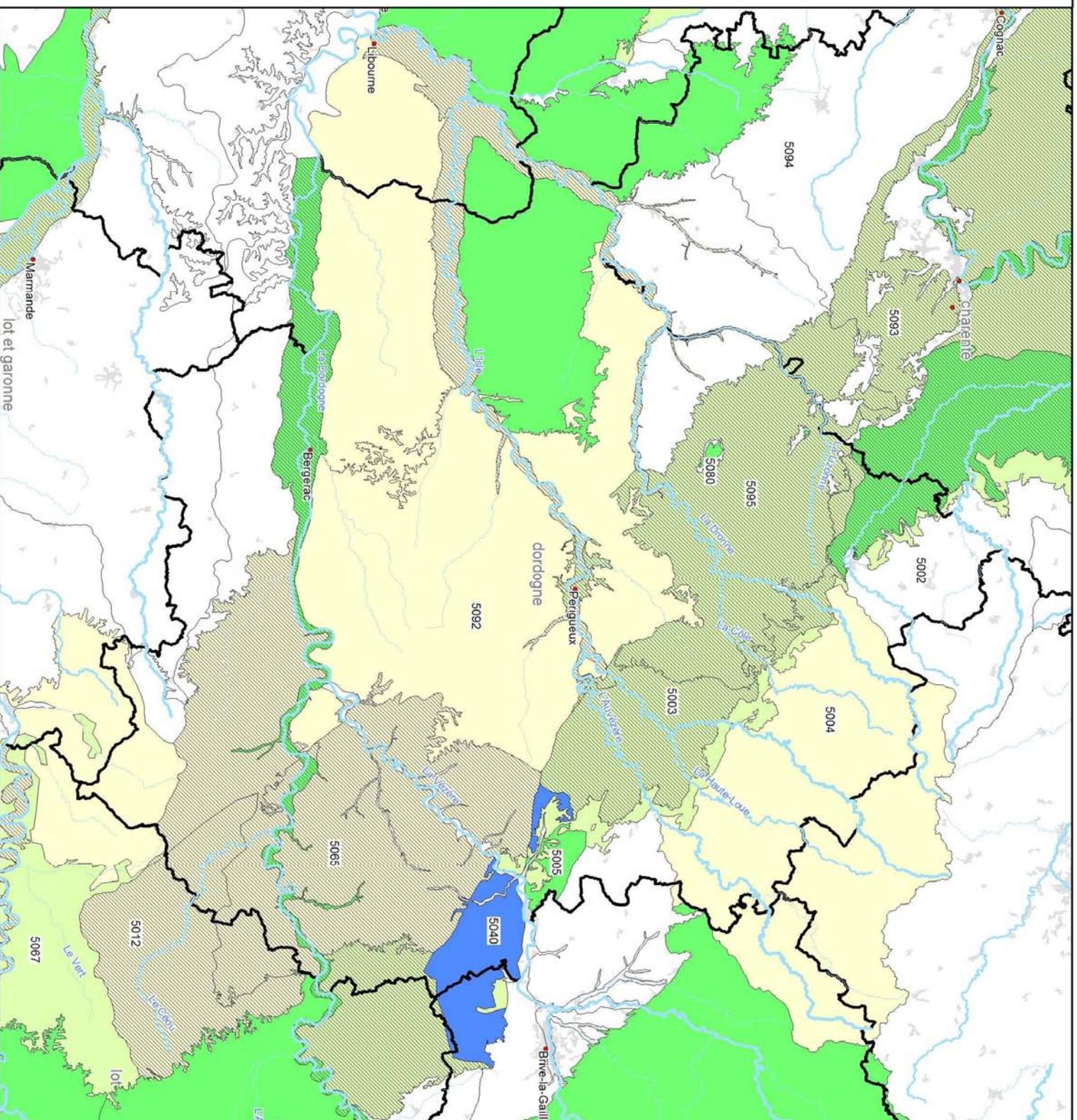
ZOS	ZPF	Niveau stratégique
		1
		2
		3
		4

#### Fond cartographique

- Ville > 10 000 habitants
- Agglomération
- Limite départementale
- Limite des masses d'eau souterraine
- Réseau hydrographique

Echelle : 1 / 525 000e

Source des données: DCE, ADES et DDASS



Société d'ingénierie Eau & Environnement

PARC 2000 - 199 rue Yves Montand

34 184 MONTPELLIER CEDEX 4

Téléphone : 04 67 40 90 00 - Télécopie : 04 67 40 90 01

SIEE



# ***Annexe 10***

---

## **Compte-rendu des réunions départementales**

SDCP - Planification

---

**ETUDE ZOS ET ZPF- Annexe N°10**  
Compte rendu des réunions départementales

---

Les comptes rendu des réunions départementales ne sont pas disponibles pour des raisons de confidentialité de l'information.